

# PAROLES de droit



NUMÉRO DE CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS : 40068983

**NOUVELLE ÈRE POUR LA  
FACULTÉ DE DROIT DE L'UDES**

VOL 16  
N° 1  
HIVER 2024

# SOMMAIRE

3  
**MOT  
DE LA  
DOYENNE**

26-27  
**MATIÈRE GRISE**  
La fabrique d'un droit de l'intelligence artificielle au Québec

4  
**BILLET**  
« Je me souviens... »  
par l'honorable Marie Cossette

28  
29  
**PORTRAIT**  
Bianca Baril  
par Roxanne Alam

31  
34  
**PLACE  
AUX  
DIPLOMÉS**

5-9  
**DOSSIER**  
Nouvelle ère  
pour la  
Faculté de droit  
de l'UdeS

10-25  
**ÉCHOS  
DE LA FACULTÉ**

23  
&  
30  
**PUBLICATIONS  
SCIENTIFIQUES**

35  
**CLINS D'ŒIL**

## CRÉDITS

### Corédacteurs en chef

- Marie-Luce Cheney  
- David Jobin

### Comité de rédaction

- Marie-Luce Cheney  
- David Jobin  
- Marie-Pierre Robert

### Collaborateurs

- Roxanne Alam  
- Karam Alchami  
- Rachel Bouchard-Turcotte  
- Marie Cossette  
- Alain Coulombe  
- Lise Dauphinais  
- Anémone De Bellefeuille-Vaillant  
- Anne-Sophie Hulin  
- Jean-Christophe Imbeau  
- Émilie Lefort  
- Louis Marquis  
- Annick Poitras  
- Antoine Prince-Lescaubeau  
- Marie-Pierre Robert

### Photo de la page couverture

- Jessica Garneau

### Photos

- Michel Caron  
- Frédéric Côté  
- Jessica Garneau  
- Robert Laflamme  
- Ysabelle Latendresse  
- Jean-François Perreault  
- Simon Rancourt  
- Naomi Silver-Vézina  
- Et divers collaborateurs

### Conception graphique

- Graphic-Art

### Paroles de droit

Faculté de droit  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
819 821-8000, poste 67611  
communication.droit@USherbrooke.ca  
Tirage : 9 500 exemplaires





## UN VENT DE RENOUVEAU

### Chères diplômées, chers diplômés,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, j'ai le privilège d'être la doyenne de la Faculté de droit. Je vis une période unique de lune de miel par rapport à cette fonction, dont je découvre toute la variété et toutes les possibilités. Je prends la direction de cette faculté qui a le vent dans les voiles, qui attire les meilleurs talents et qui sait innover et se développer de manière originale, tant en enseignement qu'en recherche.

Je suis accompagnée dans ce projet par une formidable équipe, qui est présentée dans les premières pages de ce magazine. Je remercie tous les membres de cette équipe de leur engagement soutenu envers la Faculté. Déjà, je les vois à l'œuvre, s'investir corps et âme pour le meilleur intérêt de notre Faculté. Je suis reconnaissante d'avoir la chance de les avoir à mes côtés à tous les jours.

Je tiens à saluer le travail de mon prédécesseur, **Louis Marquis** (LL.B. 1986), un doyen doté d'une riche expérience de gestion universitaire et d'une énergie débordante. Malgré un contexte difficile lié à la pandémie, lui et son équipe ont été les premiers à effectuer une planification stratégique à la Faculté. Pendant son mandat, la Faculté a continué à se développer de très belle manière, notamment par l'embauche de 9 nouveaux professeurs! On retiendra son style de gestion décentralisée, ses petites attentions hebdomadaires envers le personnel et sa manière unique de souligner son appréciation du travail de chacun.

Parmi les privilèges d'une doyenne vient celui de siéger au conseil d'administration de l'Association des diplômées et diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke

(ADDUS), qui, elle aussi, vit une période de renouveau. Je me réjouis d'entretenir ce lien avec les personnes diplômées de la Faculté, dont environ 2 000 à qui j'ai enseigné et d'autres que j'ai connues dans la foulée de leur implication étudiante. J'espère avoir la chance de vous voir ou de vous revoir à l'occasion des différentes activités que nous organiserons.

La Faculté jouit d'espaces de choix dont l'aménagement a été refait dans les dernières années, notamment la bibliothèque, le centre judiciaire, les classes de pédagogie active et, plus récemment, les cliniques juridiques. Nous continuons à travailler à l'amélioration du milieu d'études et de travail par des projets visant notamment le salon étudiant l'EnDroit, ainsi que la façade ouest de la Faculté à laquelle nous souhaitons ajouter une salle de classe vitrée qui mettra en valeur la vue sur le Mont-Orford. Vous pouvez évidemment contribuer à la réalisation de ces projets et revenir visiter votre Faculté quand vous le souhaitez.

Je vous invite à suivre le site Web et les réseaux sociaux de la Faculté, qui deviendront les canaux de communication privilégiés. En effet, dans une optique de développement durable, la distribution d'un magazine papier sera mise de côté au profit de moyens de communication plus modernes. Ainsi, vous tenez dans vos mains la dernière édition de *Paroles de droit*. Conservez-la précieusement.

Au plaisir,

La doyenne,

Pre Marie-Pierre Robert

# « JE ME SOUVIENS... »



**Marie Cossette** (LL.B. 1990) a exercé comme avocate plaideuse pendant 32 ans avant d'être nommée juge à la Cour supérieure du Québec en juin 2023. Elle était alors associée principale en litiges au sein du cabinet Norton Rose Fulbright.

Diplômée de l'Université de Sherbrooke, elle a cumulé de nombreuses années d'expérience en traitant des dossiers d'envergure dans divers domaines du litige. Elle possède notamment une vaste expérience en matière d'enquêtes publiques.

En outre, elle agissait régulièrement à titre d'analyste judiciaire pour le Réseau de l'information (RDI) et la Société Radio-Canada.

Je me souviens de mes années à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke comme si le temps s'était arrêté!

D'abord, j'ai un vif souvenir d'avoir plaidé ma première cause auprès de la direction de l'époque. J'ai effectué mes études collégiales au Collège Brébeuf et complété la première mouture du baccalauréat international en économie. Comme il s'agissait d'un nouveau programme encore méconnu de la Faculté, le comité des admissions a requis des explications et j'ai donc dû présenter mon dossier. Je me souviens lui avoir indiqué que la Faculté ne courait aucun risque avec ma candidature puisque je me préparais à la profession juridique depuis ma tendre enfance. J'étais donc prête et engagée! Le secrétaire de l'époque m'a fait confiance et ce fut le début d'une belle aventure!

J'avais choisi l'Université de Sherbrooke puisque je désirais une formation axée sur le côté pratique de la profession, tout en assistant à un cursus académique de haut niveau prévoyant un tronc commun obligatoire dans les premières années. Je jugeais les cours en option intéressants, mais il me semblait plus judicieux de les suivre en troisième année, une fois les assises maîtrisées. Le baccalauréat offert par la Faculté de droit allait justement en ce sens. Je ne fus pas déçue par la qualité du corps professoral, par le fait de pouvoir suivre mes cours dans des groupes plus petits et par les habiletés transversales développées.

J'ai participé à un échange de droit civil-common law en deuxième année, au cours duquel des élèves de partout au Canada furent réunis, en partie à l'Université de Sherbrooke puis à l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse, le temps de presque un été complet. Ce fut une occasion unique de tisser des amitiés, dont certaines perdurent encore aujourd'hui, et de m'ouvrir à d'autres réalités culturelles.

J'ai par ailleurs vécu une grande joie lors de ma graduation, lorsque la Faculté m'a remis le Prix du Barreau de l'Université, afin de souligner le fait que j'avais cumulé la plus haute moyenne parmi les étudiants qui se destinaient au Barreau du Québec. Cette reconnaissance demeure encore à mes yeux un fait d'armes dont je suis fière puisqu'elle était la preuve concrète que la direction avait eu raison de croire en moi et de m'appuyer dans la réalisation de mes rêves!

Rapidement, lors de mon stage et par la suite, au cours de mes premières années comme avocate plaideuse, j'ai pris la pleine mesure de la profondeur de la formation que j'avais eu le privilège de recevoir. Bien que je devais apprendre le métier sur le terrain, je sentais que j'avais en main les outils pour me développer.

Je suis convaincue encore aujourd'hui que ces années passées à la Faculté de droit ont façonné l'avocate que je suis devenue et ont pavé la voie à mon accession à la magistrature dont je ne pourrais être plus heureuse!

**Marie Cossette**  
(LL.L. 1990)

**MARIE-PIERRE ROBERT  
PREND LES RÉNES AVEC  
UNE NOUVELLE ÉQUIPE**

# NOUVELLE ÈRE POUR LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UDES



**DOSSIER**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la toute première femme doyenne élue de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke est entrée en fonction, accompagnée de son équipe. Elle succède ainsi au professeur **Louis Marquis** (LL.B. 1986), doyen du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023. On se souviendra que la professeure **Marie-Pierre Robert** avait été nommée par le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, en juin 2023, suivant une recommandation très claire du collège électoral, motivée par un scrutin largement favorable à sa candidature. Elle se disait alors honorée de la confiance que lui accordait sa communauté et extrêmement fière de devenir la doyenne d'une Faculté qui a le vent dans les voiles et qui est si chère à son cœur.

Avant même qu'on lui remette les clés de son nouveau bureau, la professeure Robert avait déjà une bonne idée de la direction et des objectifs qu'elle souhaite poursuivre avec son équipe, notamment en ce qui a trait au soutien, à la valorisation et à la diffusion de la recherche ainsi qu'au développement de l'apprentissage expérientiel, entre autres par le déploiement des cliniques juridiques.

Lorsqu'est venu le temps de constituer son équipe, elle a eu le privilège de pouvoir choisir des personnes parmi des collègues qui avaient exprimé leur désir de collaborer étroitement avec elle.

À l'arrière : Pascal Fréchette, Marie-Pierre Robert, Mélanie Cournoyer et Josée Chartier. À l'avant : Véronique Fortin et David Koussens.



## UNE TOUTE NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION



*« Depuis 16 ans, je m'investis avec passion comme professeure à la Faculté, tant dans mes enseignements, dans mes recherches que dans mes responsabilités administratives. Ces expériences ont contribué à développer chez moi un attachement profond pour notre Faculté. Tout au long de ma carrière, et en particulier lors de mon mandat comme vice-doyenne à l'enseignement de 2015 à 2019, j'ai été à même de constater la richesse de la formidable équipe qui compose la Faculté, formée notamment d'un corps enseignant dont les expertises sont diversifiées et complémentaires, ainsi que des personnels professionnel et de soutien dynamiques et engagés. »*

*- La doyenne de la Faculté, Marie-Pierre Robert*

### UNE TOUTE NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION

C'est d'ailleurs en utilisant une formule inspirée par ce privilège qu'elle a communiqué la composition de son équipe : « J'ai l'honneur de vous présenter les personnes que j'ai choisies, et qui m'ont choisie, pour s'engager dans le développement facultaire au sein du futur comité de direction. »

Concrètement, la nouvelle équipe est composée de trois personnes vice-doyennes, afin de bien répartir les responsabilités entre les titulaires de ces postes et de prévoir du temps pour le développement et l'innovation. Cette avenue permet aussi de représenter davantage le corps professoral de la Faculté au sein de l'équipe de direction. Par ailleurs, compte tenu de l'importance du déploiement des cliniques juridiques et de l'apprentissage expérientiel dans sa vision de l'avenir facultaire, la nouvelle doyenne a décidé de traduire cette orientation au sein de l'équipe



de direction en créant un vice-décanat consacré à l'apprentissage expérientiel et aux relations avec la collectivité.

En ce qui a trait au choix des personnes qui allaient former son équipe, elle a choisi une professeure permanente et des professeurs permanents, dont la carrière menait naturellement aux responsabilités envisagées, et des personnes engagées envers la Faculté, estimées de leurs collègues et animées d'une réelle volonté de faire preuve de leadership pour faire avancer leurs dossiers. « J'ai fait le choix de la nouveauté afin de bien marquer le nouveau décanat. À une exception près, je peux compter sur des personnes prêtes à s'engager pour toute la durée de mon mandat de 4 ans, ce qui est un privilège. »

Une certaine continuité appuiera cependant ce vent de renouveau, puisque la directrice

administrative, **Mélanie Cournoyer**, et la secrétaire de faculté et directrice des affaires étudiantes, **Josée Chartier** (LL.B. 1998, DDN 1999), demeurent en poste. La nouvelle doyenne s'en réjouit au nom d'une transition plus fluide. « Mme Chartier, notaire de formation, travaille à la Faculté de droit depuis 17 ans. Elle a été chargée de cours, puis coordonnatrice du développement des habiletés de juriste avant de décrocher son poste actuel. Elle gère son secteur avec humanité, créativité et brio. Je crois que tant la communauté étudiante que les collègues souhaitent qu'elle poursuive dans ses fonctions. Sa connaissance des dossiers en cours sera fort utile. » Elle offre aux personnes étudiantes un excellent accompagnement et entretient une belle collaboration avec les associations étudiantes.

## **VICE-DÉCANAT À LA RECHERCHE ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES**

C'est le professeur **David Koussens** qui devient vice-doyen à la recherche et aux relations internationales. Ses responsabilités engloberont la recherche, les programmes de type recherche (maîtrise et doctorat), le postdoctorat et les relations internationales. Selon la professeure Robert, ce dernier volet, qui vient justement s'ajouter à la désignation officielle du poste, relève du vice-décanat à la recherche étant donné l'importance des collaborations internationales pour dynamiser toujours plus le secteur de la recherche à la Faculté. Le professeur Koussens se dit « particulièrement motivé par l'excellence et la grande variété des projets portés par les personnes professeurs et étudiantes » et affirme avoir « à cœur de travailler avec elles pour soutenir au mieux leur développement ».





Titulaire d'une chaire de recherche, lauréat de plusieurs prix dont le Prix Tremplin en recherche et en création, le professeur Koussens détient une connaissance fine de l'univers de la recherche et jouit donc d'une crédibilité importante pour développer ce secteur. Chercheur reconnu internationalement ayant notamment été invité dans les universités les plus prestigieuses, il possède un réseau international très développé dont il pourra faire bénéficier la Faculté.

Suivant les traces du précédent décanat, la nouvelle équipe souhaite valoriser tous les types de recherche et d'accomplissements en recherche des membres de la communauté facultaire, notamment par la reconnaissance de la publication d'ouvrages de doctrine, de la recherche-action partenariale et de la recherche subventionnée ou non subventionnée. La

professeure Robert souhaite ainsi mettre davantage de l'avant la Faculté comme lieu d'effervescence en recherche de tout genre. « Nous devons positionner la Faculté comme pôle en matière de recherche, en faisant connaître plus largement dans la société notre excellence en la matière. » Elle souhaite également poursuivre les efforts en vue de consolider les structures existantes et de créer de nouvelles unités, qu'il s'agisse de chaires, d'observatoires, d'instituts ou autres.

### VICE-DÉCANAT À L'ENSEIGNEMENT

Le vice-doyen à l'enseignement sera responsable de tous les programmes de type cours, soit le baccalauréat et les programmes de 2<sup>e</sup> cycle de type cours. Et c'est au professeur **Pascal Fréchette** (LL.B. 1996)

que la doyenne a confié ces responsabilités. « J'aurai le privilège de travailler avec toute l'équipe facultaire à l'essor de programmes à la fois reconnus et innovants qui forment des juristes du plus haut niveau », mentionne le nouveau vice-doyen.

Les enseignements du professeur Fréchette se concentrent au baccalauréat, un programme où il enseigne depuis 18 ans (d'abord comme chargé de cours, puis comme professeur). « Il a une très bonne connaissance de ce programme, ayant participé à de nombreux comités dédiés au sujet, ainsi qu'à deux projets d'innovation pédagogique subventionnés par l'Université, dont celui ayant mené à la création de l'activité d'intégration », a précisé la professeure Robert. Bénéficiant d'une expérience importante à titre d'avocat, il a notamment été vice-président du comité de discipline universitaire.

Le maintien de la qualité des programmes d'études, l'innovation pédagogique et l'accompagnement des personnes enseignantes seront des priorités. Par exemple, le nouveau vice-doyen souhaite entreprendre une réflexion collective sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'enseignement du droit afin de déterminer comment adapter nos modes d'évaluation des apprentissages, tout en formant les personnes étudiantes à cette réalité.

### VICE-DÉCANAT À L'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL ET AUX RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ

Ce tout nouveau vice-décanat aura la charge des cliniques juridiques, des activités cliniques, des activités de recherche et de communication au baccalauréat, du développement professionnel et de la formation continue. Il permettra de structurer et de propulser ce secteur névralgique, tout en libérant les autres membres du comité de direction. La professeure **Véronique Fortin** aura la chance d'être la première à piloter ce nouveau vice-décanat.

La professeure Fortin est déjà engagée, depuis de nombreuses années, auprès de la clinique juridique la *Clé de vos droits*. Elle a d'ailleurs obtenu du financement important pour divers projets liés à ses activités. Très impliquée dans la communauté, notamment au sein d'organismes de défense des droits des personnes marginalisées, elle sera à même de travailler sur des partenariats entre la Faculté et la collectivité dans une optique à la fois de formation et d'accès à la justice. La professeure Fortin se dit « très enthousiaste à l'idée de construire, avec toute la communauté facultaire, ce nouveau vice-décanat qui positionne la Faculté comme une actrice au service des collectivités locales et régionales, tout en formant des personnes étudiantes ouvertes aux enjeux juridiques et sociaux qui les entourent ».



La Faculté a le privilège de compter sur une équipe proactive dans le créneau de l'apprentissage expérientiel et d'avoir inauguré de nouveaux locaux pour les cliniques juridiques en 2023. Selon la professeure Robert, ces nouvelles installations permettront à plus de personnes étudiantes de vivre cette expérience pédagogique transformatrice. « Je vois ce développement en collaboration avec le milieu, c'est-à-dire en identifiant collectivement des partenaires parmi des organismes communautaires ou publics ainsi que certains domaines dans lesquels il existe un besoin d'information juridique. »

De telles expériences permettent aux personnes étudiantes non seulement de développer des connaissances et des compétences, mais d'en apprendre sur elles-mêmes et de se situer dans leur devenir professionnel. Ainsi, il est très important pour la nouvelle doyenne de réfléchir à la manière dont la Faculté, toujours guidée par la bienveillance et la diversité, peut donner aux personnes étudiantes des trois cycles d'études les outils de développement personnel et professionnel leur permettant de tracer leur propre voie en conformité avec leurs forces, leurs valeurs et leurs objectifs personnels.

Non sans fierté, la professeure Robert souligne qu'il s'agit d'une équipe de direction où les femmes seront majoritaires. « Je suis très contente de cette équipe et je suis certaine qu'elle mènera la Faculté toujours plus loin. »

## MARIE-PIERRE ROBERT

Professeure à la Faculté depuis 2007, Marie-Pierre Robert est cofondatrice de la maîtrise en pratique du droit criminel et pénal. Elle a été vice-doyenne à l'enseignement de 2015 à 2019. Une partie importante de ses travaux de recherche porte sur les liens entre le droit pénal, les femmes ou la diversité culturelle et religieuse. Ainsi, elle s'intéresse à des questions comme les crimes d'honneur, la criminalisation de la polygamie et les crimes sexuels. Elle est membre régulière du Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS), qu'elle a codirigé de 2012 à 2015. Elle a été chercheuse et professeure invitée à l'Institut des sciences criminelles et de la justice de l'Université de Bordeaux.



## FIN DU MANDAT DE LOUIS MARQUIS

Suivant la fin de son mandat comme doyen, le professeur **Louis Marquis** (LL.B. 1986) entreprend un chapitre différent prenant la forme d'un congé pour fins d'études et de recherche. Après quelques semaines de vacances bien méritées, qui l'ont évidemment amené sur les pentes de ski ou dans divers sentiers, il se lancera dans ses projets de recherche et d'écriture en s'expatriant à certains endroits stratégiques.

Il compte écrire un livre sur le leadership en retournant arpenter les murs et terrains de Cambridge, son *alma mater*. Il souhaite aussi revalider au sein d'UNIDROIT, à Rome, les théories qu'il a avancées 20 ans plus tôt dans *International Uniform Commercial Law: Towards a Progressive Consciousness*. À l'Italie succédera le

Cameroun, puisqu'il se rendra à Yaoundé pour vérifier si, depuis les nombreuses missions qu'il a effectuées au fil des ans pour orienter la justice vers les modes de PRD, l'OHADA est aujourd'hui en voie d'atteindre ses objectifs. Finalement, il reviendra en sol nord-américain pour mener deux études, toujours en lien avec les modes de PRD, mais cette fois dans le monde du sport professionnel, plus précisément au sein de l'équipe de football des Browns de Cleveland.

Bref, il ne devrait pas trop s'ennuyer et trouvera certainement le temps de concocter au passage quelques petits plats aux gens qu'il croisera au fil des mois.



# ÉCHOS DE LA FACULTÉ

23  
SEPTEMBRE

## UNE JOURNÉE ENSOLEILLÉE SOUS LE SIGNE DE LA CÉLÉBRATION ET DE LA FIERTÉ

Le 23 septembre 2023, 272 diplômées et diplômés de la Faculté de droit et du Centre d'études du religieux contemporain ont foulé la scène du chapiteau facultaire pour mettre la main sur leur précieux diplôme universitaire. Un rituel qui marque la fin d'un parcours fructueux et le début d'une carrière florissante.

« Je vous souhaite de réussir votre carrière, quelle que soit la forme qu'elle prendra. J'espère que vous garderez les yeux levés vers l'idéal d'un monde juridique constamment amélioré, garant d'un monde tout simplement meilleur, et qu'à travers tout cela, vous trouverez le temps d'être heureux », a affirmé le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986).

En qualité de porte-paroles, **Justine Plésant** et **Gabriel Tremblay**, tous deux diplômés du baccalauréat en droit, ont exprimé la signification de la collation des grades pour leurs camarades de classe, qui ont vécu mille et une embûches pour arriver en fin de parcours. « Nous tenons à souligner que ce diplôme a une valeur particulière pour notre cohorte, qui aura débuté ses études en pleine pandémie, avec des cours en ligne, mais bien malheureusement sans ces chers 5@8. Ce contexte particulier ne nous a pas empêchés de forger de profondes amitiés, de nous découvrir comme êtres humains et d'être en toge aujourd'hui pour recevoir nos diplômés ».

### L. YVES FORTIER, DOCTEUR D'HONNEUR INSTITUTIONNEL

Suivant la recommandation de la Faculté de droit, l'Université de Sherbrooke a aussi profité de la collation des grades pour décerner un doctorat honorifique institutionnel à L. Yves Fortier. Avocat, négociateur, arbitre, diplomate et leader d'opinion, L. Yves Fortier est l'une des figures de proue de l'arbitrage international au Canada et à travers le monde. Il a su représenter le Québec et le Canada de brillante manière, occupant des rôles clés au sein de plusieurs institutions internationales comme les Nations Unies, la Banque mondiale et la Cour d'arbitrage internationale de Londres, pour n'en nommer que quelques-unes. Ambassadeur du Canada aux Nations Unies de 1988 à 1992, il pratique aujourd'hui à titre d'arbitre et de médiateur indépendant à Montréal, Toronto et Londres.





« À une personne qui hésiterait à venir étudier en droit à Sherbrooke, je dirais que l'UdeS saura vaincre tous les préjugés que nous pouvons avoir par rapport aux facultés de droit, et qu'elle n'y trouvera que bienveillance et camaraderie. »

– Karam Alchami,  
diplômé en common law et  
droit transnational



**FÉLICITATIONS À L'ENSEMBLE  
DE NOS PERSONNES DIPLÔMÉES 2023!**

## REMISE DES DIPLÔMES DE 2<sup>e</sup> CYCLE EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

Vingt-quatre diplômées et diplômés en common law et droit transnational ont quant à eux fêté leur réussite le 25 novembre 2023, lors d'une cérémonie organisée spécialement en leur honneur. Évidemment, le nombre restreint de diplômés et d'invités résulte en un événement beaucoup plus intime et personnalisé que la collation des grades, et ce, au grand bonheur de tout le monde.

1 Le recteur Pierre Cossette et le nouveau docteur institutionnel, L. Yves Fortier.

2 Karam Alchami, diplômé en common law et droit transnational.

3 Les porte-paroles 2023, Gabriel Tremblay et Justine Plésant.

23  
NOVEMBRE

# RÉCOMPENSER LA PERSÉVÉRANCE, L'ENGAGEMENT ET LA DISCIPLINE

C'est dans une atmosphère festive et conviviale que s'est déroulée la 33<sup>e</sup> édition du Gala du mérite étudiant de la Faculté le 23 novembre 2023. Cette année encore, grâce à la générosité des donatrices et donateurs, une centaine d'étudiantes et d'étudiants faisant partie d'une relève talentueuse ont reçu plus de 300 000 \$ en bourses et en prix.

La soirée, animée par un nouveau duo composé de la chargée de cours **Ingride Roy** et du Pr **Jean-Frédéric Ménard**, a non seulement permis de saluer l'excellence et la qualité du dossier académique, mais aussi différentes dimensions importantes du parcours universitaire comme l'engagement facultaire, la reconnaissance par les pairs, le leadership, l'expérience professionnelle, le dossier de publications scientifiques, l'entraide et la persévérance.

« Célébrer le mérite étudiant, c'est, bien sûr, l'occasion de souligner et de reconnaître le talent des étudiantes et des étudiants de notre Faculté, mais aussi et surtout, leur brio de faire fructifier ce talent par le travail. Oui, les longues journées, les longues soirées, les fins de semaine à lire, à relire, à écrire, à recommencer, à aboutir... Voilà le chemin parcouru par celles et ceux qui reçoivent un

prix ce soir, qui consacre leur mérite », a affirmé le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986).

### UN TÉMOIGNAGE INSPIRANT

Le Gala du mérite étudiant constitue aussi une belle occasion d'entendre une personnalité du milieu juridique. Cette année, la Juge **Myriam Lachance** (LL.B. 1993) a livré un témoignage bien senti sur son parcours scolaire et professionnel.

Elle a rappelé que les notes ne permettaient pas de broser un portrait fidèle et complet d'une personne étudiante. L'engagement au sein de divers comités et la participation à de nombreuses activités parallèles au programme constituent des composantes fondamentales du parcours universitaire. Il faut croire en ses rêves et persévérer.

## MERCI AUX DONATRICES ET DONATEURS

Association de droit  
Lord Reading/The Lord  
Reading Law Society

Association générale étudiante  
de droit (AGED)

Barreau de Saint-François

Barreau du Québec

Jocelyn Beauharnois

Bereskin & Parr

Boavista services juridiques

Cain Lamarre

Cascades

Chambre des notaires  
du Québec

Conseil de recherches en  
sciences humaines du  
Canada (CRSH)

Davies

De Grandpré Chait

Éditions Yvon Blais

Éliane-Marie Gaulin

Famille Auclair

Fasken

Financière Banque Nationale –  
Gestion de Patrimoine

Fondation J. A. DeSève

Fonds Chénier-Picard

Fonds de la Faculté de droit

Fonds de recherche du Québec –  
Société et culture (FRQSC)

Fonds institutionnel de  
l'Université de Sherbrooke

Fonds Marcel-Guy

Fonds Richard-Crépeau

Fournier Demers Bureau  
Borduas

Grondin Savarese

Groupe de recherche sur les  
Stratégies et les Acteurs de la  
Gouvernance Environnementale  
(SAGE)

Institut d'insolvabilité  
du Canada

La Personnelle

Lavery

L'honorable Danielle Côté

L'honorable Julie Philippe

L'honorable Manlio Del Negro

L'honorable Myriam Lachance

Magistrature du district  
judiciaire de Saint-François

Monette Barakett

Monty Sylvestre

Municonseil Avocats

Norton Rose Fulbright

Novallier, s.e.n.c.r.l.

Johanne Obas

Suzanne Philips-Nootens

Pôle d'innovation notariale  
Revue de droit de  
l'Université de Sherbrooke  
(RDUS)

Roy Bélanger avocats

Société royale du Canada

Philippe Starenkyj

Wilson & Lafleur





**FÉLICITATIONS  
À L'ENSEMBLE DES  
RÉCIPIENDAIRES!**



- 1 Bourse Novallier** | Sabrina Lethiecq reçoit la bourse de 1 000 \$, remise par Me Kevin Houle.
- 2 Prix du Barreau du Québec** | Samuel St-Onge reçoit le prix de 2 000 \$, remis par Me Sylvie Harvey.
- 3 Médaille Robert-Kouri** | Florence Hakier reçoit la médaille et un prix de 1 000 \$, remis par la Pre Nathalie Vézina.
- 4 Bourse Jocelyn Beaudoin** | Mélissa Vincent-Sauriol reçoit la bourse de 1 000 \$, remise par Me Beaudoin (LL.B. 2013).
- 5 Prix d'excellence en recherche et en édition - Revue de droit de l'Université de Sherbrooke (RDUS)** | Marilou Gallant reçoit le prix de 500 \$, remis par la Pre Andréanne Malacket et Me Nicholas Hébert-Gauthier (LL.B. 2021, M.Sc. biologie 2022).
- 6 Coupe de la Juge Myriam Lachance** | Jean-Vincent Charbonneau reçoit la bourse de 1 000 \$, remise par l'honorable Myriam Lachance (LL.B. 1993).
- 7 Bourse du Pôle d'innovation notariale** | Elisabeth Jomphe et Sarah-Marie Bellemare reçoivent la bourse de 1 500 \$ chacune, remise par la Pre Édith Vézina (LL.B. 1999, D.D.N. 2000).

- 8 Bourse Boavista services juridiques** | Lucille Bessin reçoit la bourse de 1 500 \$, remise par Me Gianluca Campofredano (LL.B. 2013, LL.M. 2016).
- 9 Prix Guy R. Landry - Monty Sylvestre** | Vincent Bastarache reçoit le prix de 2 000 \$, remis par Me Karine Jobin (LL.B. 1998).
- 10 Organismes subventionnaires** | Pénélope Chabot reçoit la bourse de maîtrise du Fonds de recherche du Québec - Société et culture d'une valeur de 40 000 \$. Charles Gauthier (remplacé sur la photo par Thibaut Chabanet) reçoit la bourse de doctorat du Fonds de recherche du Québec - Société et culture d'une valeur de 100 000 \$. Sébastien Brault reçoit la bourse du Conseil de recherche en sciences humaines au niveau du doctorat d'une valeur de 80 000 \$, la bourse de doctorat du Fonds de recherche du Québec - Société et culture d'une valeur de 100 000 \$ ainsi que la bourse d'études supérieures de la Chambre des notaires d'une valeur de 75 000 \$. Les récipiendaires sont en compagnie de la Pre Andréanne Malacket, du Pr Pierre-François Mercure, de la Pre Édith Vézina (LL.B. 1999, D.D.N. 2000) et de la Pre Hélène Mayrand (LL.B. 2006).

# TROIS NOUVEAUX MEMBRES SE JOIGNENT AU CORPS PROFESSORAL

En juin 2023, la Faculté de droit a accueilli trois nouveaux membres au sein de son corps professoral, soit **Dave Guénette**, **Michaël Lessard** et **Marie-Andrée Plante**.



## DAVE GUÉNETTE

Avant de se joindre à la Faculté de droit à titre de professeur, **Dave Guénette** a complété un doctorat en droit, en cotutelle, à l'Université Laval et à l'Université catholique de Louvain (Belgique).

Il a également été chercheur post-doctoral à la Faculté de droit de l'Université McGill pendant trois ans. Ses

travaux portent notamment sur le fédéralisme canadien et comparé, la démocratie consociative, les conditions du vivre-ensemble dans les sociétés fragmentées ou multinationales et les procédures de révision constitutionnelle au Canada et ailleurs. Ses recherches ont par le passé été récompensées par plusieurs distinctions, y compris la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec. Il est, par ailleurs, chercheur régulier au Centre d'analyse politique : Constitution et Fédéralisme (CAP-CF) et au Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS). Avec le professeur Félix Mathieu, il codirige la collection Prisme, aux Presses de l'Université Laval.



## MICHAËL LESSARD

**Michaël Lessard** s'intéresse particulièrement à la manière dont le droit privé appréhende les individus vulnérables ou marginalisés. Ses travaux actuels portent principalement sur les violences sexuelles et conjugales, les animaux, la pluriparentalité, l'aide médicale à mourir et les fondements du droit privé.

Détenteur d'un double baccalauréat en droit civil et en common law de l'Université McGill, il a travaillé à titre d'avocat-rechercheur à la Cour d'appel du Québec avant de poursuivre ses études à la maîtrise en théorie du droit à l'Université de New York, puis au doctorat en droit à l'Université de Toronto. Il est membre du Barreau du Québec depuis 2016.

Avant de rejoindre la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, Michaël Lessard a complété un séjour de recherche au Centre for Animal Rights Law de l'Université de Cambridge.



## MARIE-ANDRÉE PLANTE

**Marie-Andrée Plante** s'intéresse notamment à la théorie du droit, à l'histoire des idées, à l'épistémologie et à la méthodologie juridiques, au droit constitutionnel, aux théories féministes du droit, aux violences conjugales et sexuelles, au droit animalier et à l'éducation juridique. Ses recherches doctorales portent sur la construction et les mutations de la figure de la victime dans les discours juridiques canadiens et québécois contemporains.

Avant de poursuivre ses études au doctorat à la Faculté de droit de l'Université McGill, elle a obtenu un double diplôme en droit civil et en common law de l'Université McGill, une maîtrise de l'Université d'Oxford ainsi qu'une maîtrise cohabilitée par l'École normale supérieure de Paris, l'EHESS et l'Université Paris Nanterre.

Elle a occupé les postes de directrice adjointe du Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé et d'avocate-rechercheur à la Cour d'appel du Québec. Elle est chercheuse au sein du Groupe de recherche sur les humanités juridiques et membre du Barreau du Québec depuis 2015.



1946-2023



## DÉCÈS DU PROFESSEUR RENÉ TURCOTTE

C'est avec une grande tristesse que la Faculté de droit a appris le décès du professeur **René Turcotte** (LL.L. 1970), survenu le 30 novembre 2023, à l'âge de 77 ans.

Le Pr Turcotte a enseigné à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke durant plus de 30 ans, soit de 1972 à 2003. Son enseignement et ses recherches portaient sur le droit criminel et le droit pénal.

René Turcotte était très engagé auprès de la communauté facultaire. En plus de diriger les équipes étudiantes qui participaient aux procès interfacultaires et aux concours de plaidoirie intercanadiens Gale, Laskin et Pierre-Basile-Mignault, il a également fait partie de comités facultaires, dont celui des admissions, siégé au conseil de la Faculté de droit, en plus de participer à certaines activités syndicales, dont le conseil syndical

et le comité de négociation de la première convention collective entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) et l'Université. Il a dirigé le Centre de Sherbrooke de l'École du Barreau du Québec en plus de siéger au Comité de formation professionnelle et au Comité de vérification du Barreau.

En 1997, alors qu'il était secrétaire de faculté, il a été nommé secrétaire général de l'Université de Sherbrooke.

Il laisse de nombreux souvenirs heureux dans la mémoire de plusieurs personnes issues de la communauté facultaire et universitaire.

## NOMINATIONS À LA MAGISTRATURE

Quatre membres du personnel enseignant ont récemment accédé à la magistrature, soit **Jean-Guillaume Blanchette** (LL.B. 2006), **Mélanie Jacques** (LL.B. 2002, MBA 2021), **Hélène Maillette** et **Sébastien Pierre-Roy**.

Jean-Guillaume Blanchette, bâtonnier de Saint-François et chargé de cours depuis plusieurs années, a été nommé juge à la Cour du Québec pour la Chambre criminelle et pénale à Sherbrooke. Après avoir fait carrière comme avocat de la défense, il exerçait sa profession au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales depuis 2021.

Mélanie Jacques, chargée de cours depuis 2010, a été nommée juge de la Cour du Québec pour la Chambre civile de Montréal. Depuis 2016, elle

exerçait sa profession chez Hydro-Québec et plus précisément, depuis 2020, à titre de chef des affaires juridiques au sein de l'équipe Affaires commerciales et Approvisionnement.

Hélène Maillette, chargée de cours de longue date, a été nommée juge à la Cour du Québec pour la Chambre civile à Longueuil. Depuis 1999, elle exerçait sa profession à titre d'associée au sein du cabinet St-Pierre Maillette, avocats.

Sébastien Pierre-Roy, avocat et chargé de cours depuis 2008, a été nommé juge de la Cour supérieure du Québec. Avant sa nomination, il pratiquait dans son propre cabinet de Sherbrooke, après avoir pratiqué en grands cabinets et au sein d'une boutique de litige.

**TOUTES NOS  
FÉLICITATIONS!**

# LA PROFESSEURE NATHALIE VÉZINA HONORÉE PAR L'ABC

Dans le cadre du cocktail de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec (l'ABC-Québec), tenu le 7 décembre 2023, la Pre **Nathalie Vézina** s'est vu décerner la Médaille Paul-André-Crépeau. Cette distinction reconnaît la contribution remarquable et inestimable de la professeure Vézina à l'avancement des aspects internationaux du droit privé et du droit commercial ici et à l'étranger.

Dans son allocution, le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) ne tarissait pas d'éloges envers la récipiendaire. « Que Nathalie Vézina devienne la récipiendaire 2023 de la Médaille Paul-André Crépeau n'est que l'aboutissement logique de son mérite et de la correspondance parfaite entre son parcours et les thèmes chers de l'œuvre de Paul-André Crépeau. En matière de droit privé, sa contribution au savoir juridique et à l'avancement de la profession est unanimement reconnue comme exceptionnelle. Le droit comparé, de son côté, a pu bénéficier de l'énergie contagieuse et du leadership rassembleur de Nathalie qui, à titre de présidente de l'Association québécoise de droit comparé pendant de nombreuses années, a été un catalyseur de l'évolution de cette discipline au Québec comme à l'étranger. »



« Je reçois la Médaille Paul-André Crépeau avec beaucoup d'humilité. Sincèrement, ce n'est pas de la fausse modestie. Au fil de sa carrière, je pense qu'on se construit beaucoup grâce au contact avec les autres. J'ai eu la chance de croiser plusieurs personnes exceptionnelles sur mon chemin. Je suis extrêmement reconnaissante pour ces belles rencontres et je sais que j'en ferai d'autres d'ici la fin de ma carrière. »

*« Je reçois la Médaille Paul-André Crépeau avec beaucoup d'humilité. Sincèrement, ce n'est pas de la fausse modestie. Au fil de sa carrière, je pense qu'on se construit beaucoup grâce au contact avec les autres. »*

*- Nathalie Vézina*

## SAVIEZ-VOUS QUE ?

### ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

En septembre 2023, le gouvernement fédéral a annoncé la tenue d'une enquête publique sur l'ingérence étrangère au Canada. La juge **Marie-Josée Hogue** (LL.B. 1986, Ambassadrice 2017), qui préside la commission d'enquête, doit déposer une évaluation de la situation en mai 2024 et présenter ses recommandations à la fin de décembre 2024. Elle sera soutenue par la professeure **Geneviève Cartier** (LL.B. 1987), qui a été nommée directrice de recherche.



# LA FACULTÉ ACCUEILLE L'ARTISTE ADAM BASANTA

Le jeudi 22 février 2024, la Faculté tenait un cocktail d'accueil pour l'artiste Adam Basanta, qui sera en résidence tout au long de l'année 2024 pour un projet de recherche-crédation sur l'intelligence artificielle (IA). Cette initiative s'inscrit dans le vaste Chantier IA chapeauté par Sporobole, dont le but est de poursuivre le travail de rapprochement entre la science et l'art amorcé en 2014 par le biais du programme Interface : art/science.

Dans ce contexte singulier, Adam Basanta s'intéressera aux interactions entre l'intelligence artificielle et le système juridique. Son projet artistique propose d'inverser la dynamique de domination entre les « Big AI » et les communautés en mettant au service de ces dernières les technologies de l'intelligence artificielle. Ainsi, l'artiste souhaite développer un projet de recherche qui creusera les failles du système juridique pour faire de l'IA une arme au service des individus et des communautés.

« Fort d'une démarche rigoureuse dans laquelle il place la technologie comme point de rencontre entre différents systèmes qui définissent notre tissu social, Adam Basanta est probablement l'artiste le mieux placé au Québec pour aborder les rapports entre de l'IA et le droit d'un point de vue artistique », affirme Éric Desmarais, directeur général de Sporobole.

« Dans Poetic Justice, la juriste-philosophe Martha Nussbaum explique comment l'imagination



littéraire est essentielle au discours et aux débats publics au sein d'un État de droit démocratique. Elle y illustre à cette occasion comment la littérature approfondit notre connaissance du droit, en même temps que juges et juristes peuvent aussi, dans l'exercice de leurs fonctions, être poètes. Mes collègues, les professeurs Anne-Sophie Hulin et Alexandra Popovici, et moi étions d'avis que, dans une certaine mesure que nous voulions explorer, c'était vrai de l'imagination artistique. Et devant les défis éthiques, politiques et sociétaux posés par l'IA, il nous a semblé tout indiqué d'unir les forces de l'imagination artistique et du savoir juridique. Mais ce n'est que lorsque, sur le jury, nous avons pris connaissance du projet d'Adam Basanta que nous nous sommes, presque brutalement, rendu compte à quel point notre intuition avait été juste », explique le professeur Maxime St-Hilaire.

## À PROPOS D'ADAM BASANTA

Né à Tel-Aviv, Adam Basanta a grandi à Vancouver. Il est titulaire d'un baccalauréat en composition musicale de l'Université Simon Fraser (Vancouver) et d'une maîtrise interdisciplinaire de recherche-crédation en beaux-arts (Université Concordia). Il vit et travaille à Montréal depuis 2010.

Son travail a été récompensé par plusieurs prix internationaux, notamment le Japan Media Arts Prize (2016) et l'Aesthetica Art Prize (2017). En 2018, il a remporté le Prix Pierre-Ayot de l'Association des galeries d'art contemporain. La même année, ainsi qu'en 2020, Adam Basanta a figuré parmi les finalistes québécois en lice pour le Sobey Art Award. Il est actuellement représenté par la galerie Ellephant de Montréal. Ses œuvres font partie des collections institutionnelles du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée des beaux-arts de Montréal, du Musée national des beaux-arts du Québec et de la Ville de Montréal.



27  
OCTOBRE  
2023

# JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LE DROIT DES OBLIGATIONS

Le 27 octobre 2023, le Groupe de recherche sur les enjeux contemporains en droit des obligations (GRECDO) a tenu sa première journée annuelle de réflexion sur le droit des obligations.



Cette première journée de réflexion, organisée par Pre **Marie-Hélène Dufour**, le Pr **Pascal Fréchette** (LL.B. 1996) et la Pre **Nathalie Vézina**, a permis d'aborder, dans un cadre informel et convivial, différentes facettes du droit des obligations, entendu dans un sens très large afin d'englober différents volets de ce domaine fondamental du droit. Les spécialistes du droit des obligations réunis ont pu échanger des idées et réflexions sur des problématiques contemporaines et la formation

universitaire dans le domaine. La journée a débuté avec une revue sélective de décisions de jurisprudence des cinq dernières années, suivie d'une plénière consacrée aux réalités de la formation en milieu universitaire dans le domaine des obligations. L'activité s'est terminée avec une conférence animée par madame Alicia Mâzouz (Université catholique de Lille) portant sur la pédagogie de l'enseignement du droit et les méthodes innovantes qu'elle a expérimentées.

## DROIT DE L'HABITATION EN CRISE(S)

26  
OCTOBRE  
2023

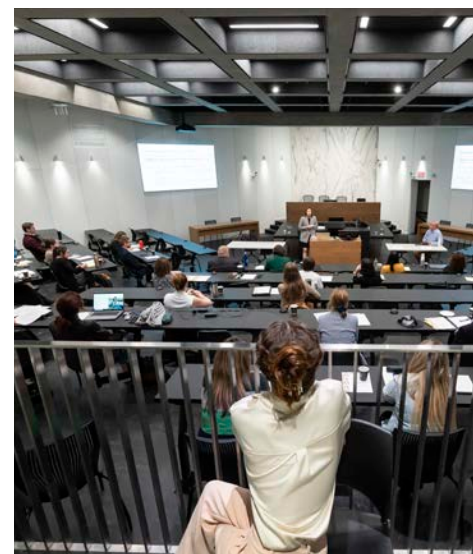
# VERS L'ÉDIFICATION D'UNE POLITIQUE D'ENCADREMENT DES PRATIQUES IMMOBILIÈRES

La Pre **Marie-Hélène Dufour** et le Pr **Pascal Fréchette** (LL.B. 1996) organisaient, le 26 octobre 2023, le colloque intitulé *Droit de l'habitation en crise(s) : vers l'édification d'une politique d'encadrement des pratiques immobilières*.

Dans le contexte actuel, alors que les défis et difficultés en matière d'habitation se multiplient, le colloque a été l'occasion de présenter de nombreuses réflexions juridiques sur l'habitation. Une dizaine de conférencières et conférenciers ont identifié des lacunes dans les règles juridiques applicables en ce domaine et ont soulevé plusieurs pistes pour édifier une politique juridique d'encadrement des pratiques immobilières plus juste et plus cohérente. De nombreuses questions ont guidé les réflexions et les échanges de la journée : Comment le droit réagit-il face aux nombreuses crises qui frappent le

domaine de l'habitation? Comment les règles juridiques existantes pourraient-elles être davantage mobilisées pour amoindrir les perturbations? Et comment développer un droit de l'habitation offrant une réelle protection à celles et ceux qui contractent aux fins de se loger?

Les professeurs Dufour et Fréchette sont très heureux des réflexions riches qui ont émergé de ce colloque. Les présentations diversifiées ont exposé la complexité du vaste domaine qu'est le droit de l'habitation.



1 Pascal Fréchette, Marie-Hélène Dufour et Nathalie Vézina.

## COLLOQUE DPS

20  
OCTOBRE  
2023

# LES RETROUVAILLES : 40 ANS DE DROIT ET POLITIQUES DE LA SANTÉ!

Le 20 octobre 2023, la direction du programme de maîtrise en Droit et politiques de la santé (DPS) soulignait le 40<sup>e</sup> anniversaire du programme en tenant un colloque intitulé *Les retrouvailles : 40 ans de droit et politiques de la santé!*



À cette occasion très spéciale, une quinzaine de conférencières et de conférenciers, toutes et tous des personnes diplômées ou des personnes étudiantes en DPS, ont présenté des conférences sur des sujets variés touchant à l'organisation du système de la santé, à des enjeux émergents concernant notamment le don d'organes et la santé sexuelle des usagères et des usagers, ainsi qu'à la protection de leurs droits, entre autres dans le contexte des soins en santé mentale.

Organisé par **Karina Bergeron, Louise Bernier, Mélanie Bourassa Forcier, Marie-Eve**

**Couture-Ménard, Michaël Gagnon** (LL.B. 1996, DESS DPS 2005), **Marco Laverdière** (LL.M. 1997) et **Jean-Frédéric Ménard**, l'évènement a permis de réunir une soixantaine d'étudiantes et d'étudiants actuels et de personnes diplômées, y compris des professionnels de la santé, des gestionnaires, des décideurs, des coroners, des commissaires aux plaintes et plusieurs autres personnes intervenantes du réseau de la santé ayant acquis des connaissances leur permettant d'agir comme vecteur de changement dans le système de santé.

## COLLOQUE DU CrRDG

5 ET 6  
OCTOBRE  
2023

# QUAND LA SOCIÉTÉ FAIT SON DROIT : LA GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ EN ACTION

Les 5 et 6 octobre 2023, le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) tenait son colloque intitulé *Quand la société fait son droit : la gouvernance de proximité en action*. Sous la direction scientifique de la Pr **Marie-Claude Desjardins** et du Pr **Stéphane Bernatchez**, l'évènement a permis d'entendre 26 conférencières et conférenciers provenant du Canada, de la France et du Royaume-Uni.

Afin d'examiner les conditions de possibilité de la gouvernance de proximité dans ce contexte, le colloque a cherché à comprendre pourquoi les actrices et acteurs en arrivent à produire leur propre droit. La question de savoir qui initie le mouvement de production des normes s'accompagne de celle des moyens dont elles et ils disposent afin d'élaborer et de proposer des normes. À quelles

instances s'adressent les propositions normatives? Quels organismes ou quelles institutions peuvent les promulguer? Dans quels cadres les normes peuvent-elles évoluer? Voilà autant de questions qui ont été examinées tant par les chercheuses et chercheurs du droit que par les actrices et acteurs de la gouvernance qui ont participé à l'évènement.





29  
JUIN  
2023

# L'ENFANT ET SES VULNÉRABILITÉS : REGARDS CROISÉS DE DROIT QUÉBÉCOIS, FRANÇAIS ET INTERNATIONAL

Le 29 juin 2023, plusieurs membres du corps professoral de la Faculté ont participé à un colloque sur l'enfant et ses vulnérabilités à la Faculté de droit et de sciences sociales de l'Université de Poitiers, en parallèle de l'école d'été.

Sous la direction scientifique de la Maîtresse de conférences Elsa Berry et de la Pre **Andréanne Malacket**, le colloque a réuni des chercheuses et chercheurs autour de quatre thématiques. Le Pr **Jean-Frédéric Ménard** et sa collègue Laurence Gatti (Poitiers) ont cassé la glace en s'attardant à l'enjeu de la fin de vie des mineurs en droit français et québécois. S'ensuit l'examen du second thème sur l'établissement de la

filiation des enfants nés d'une procréation assistée et d'une gestation pour autrui en droit français, européen et québécois; la Pre Andréanne Malacket est intervenue en compagnie d'Elsa Berry et du Pr Fabien Marchadier (Poitiers). L'après-midi s'est déroulée au regard des questionnements que posent les situations de violence, d'intimidation et de harcèlement en milieu scolaire. La Pre **Nathalie Vézina**, accompagnée de la Pre Agnès Pimbert (Poitiers), y ont exposé leurs réflexions en matière de responsabilité personnelle du mineur, de responsabilité du fait d'autrui et de certains aspects



assurantiels. La journée s'est terminée par l'analyse que font la Pre **Kristine Plouffe-Malette** (LL.D. 2018) et le Pr Fabien Marchadier de la problématique de la traite des enfants en droit international et européen.

## COLLOQUE ANNUEL DU SoDRUS

9 ET 10  
JUIN  
2023

# LA LAÏCITÉ OÙ ON NE LA VOIT PAS : REGARDS QUÉBÉCOIS ET INTERNATIONAUX

Les 9 et 10 juin 2023 au Campus de Longueuil, le colloque du Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS), intitulé *La laïcité où on ne la voit pas : Regards québécois et internationaux*, a été une occasion précieuse de réflexion et de dialogue. Sous la coordination de Loïc Bizeul, l'événement organisé par les professeurs **David Koussens** et **Sébastien Lebel-Grenier** a permis de réunir des expertes et des experts québécois et internationaux de renom engagés dans la thématique de la laïcité.

L'événement a mis en évidence la diversité des aspects de la laïcité au Québec, comme à l'international, offrant une perspective élargie grâce à des regards interdisciplinaires. Au-delà de la question de la visibilité ou du port de signes religieux, des enjeux souvent négligés de la laïcité ont été approfondis, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la complexité de la laïcité contemporaine au Québec. Les principes laïques ont été explorés dans de nombreux enjeux sociétaux majeurs tels que l'avortement, l'aide médicale à mourir, le handicap, le mariage



entre conjoints de même sexe, les soins gynécologiques et la liberté d'expression.

9  
MAI  
2023

# LA FORMATION DE L'ESPRIT JURIDIQUE : QUELLE PLACE POUR L'INTERDISCIPLINARITÉ?

Dans le cadre du 90<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS tenu à l'UdeM, la Pre **Josiane Rioux Collin** (LL.B./MBA 2015) de l'UQÀM et la doctorante et chargée de cours **Alexandra Bouchard** (LL.M. 2020) de la Faculté ont coorganisé le colloque du Laboratoire pour le recherche critique en droit (LRCD) intitulé *La formation de l'esprit juridique : quelle place pour l'interdisciplinarité?* L'événement a réuni une trentaine de chercheuses et chercheurs en droit s'intéressant à la place de l'interdisciplinarité dans la formation de l'esprit juridique.

Au regard de la mobilisation croissante de l'interdisciplinarité dans la recherche et l'enseignement en droit, les organisatrices ont voulu proposer un temps d'arrêt permettant de discuter des racines de certaines initiatives interdisciplinaires dans la formation des juristes, des relations que le droit entretient avec les autres disciplines et de l'identité des juristes. À cette occasion, les personnes participantes ont pu assister à trois panels de conférences portant sur la place, la pertinence et les limites de cet appel à l'interdisciplinarité dans la formation de l'esprit juridique au Québec, dont une table ronde sur l'expérience de l'interdisciplinarité partagée à l'aide de récits.



## 19<sup>e</sup> COLLOQUE DU RÉSEAU FRANCOPHONE DE DROIT INTERNATIONAL

9  
MAI  
2023

# VERS UNE RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTATS EN MATIÈRE DE LUTTE ANTIDOPAGE DANS LE SPORT

Organisé par la Chaire de recherche sur l'antidopage dans le sport, la maîtrise en droit international et politique internationale appliqués (DIPIA) et le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, le 19<sup>e</sup> colloque du Réseau francophone de droit international a eu lieu au Campus de Longueuil le 9 mai 2023.

Réunissant plus de 200 personnes dans l'assistance, une vingtaine de conférencières et conférenciers provenant du Canada, des États-Unis et d'Europe, ce colloque a permis de mettre de l'avant l'expertise de l'Université de Sherbrooke en droit international général et en droit du sport sur une question qui a encore été débattue par les États parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport, tenue à Paris en novembre 2023.



<sup>1</sup> David Pavot (UdeS), Geneviève Dufour (UOttawa), Kristine Plouffe-Malette (UdeS) et Jean Lévesque (UQÀM).

4 ET 5  
MAI  
2023

# JUSTICE, PRISON ET CONTINUUM CARCÉRAL

Les 4 et 5 mai 2023, la conférence *Justice, prison et continuum carcéral* tenue au Campus principal a réuni plus de 100 personnes. Piloté par un comité scientifique réunissant les professeures Dominique Bernier (UQÀM), Anne-Marie Boisvert (UdeM), Julie Desrosiers (Laval), **Véronique Fortin** (UdeS), Marie Manikis (McGill) et Marie-Ève Sylvestre (Ottawa), l'événement a jeté un regard multidisciplinaire sur les enjeux liés à la prison et au continuum carcéral.

À l'intérieur des murs de la prison, la situation des personnes détenues a été plus urgente que jamais dans les dernières années, tandis qu'à l'extérieur, on a vu se développer des outils et techniques visant à contrôler et restreindre les populations jugées à risque.

Les conférencières et les conférenciers se sont intéressés aux enjeux contemporains entourant l'univers carcéral, à l'intérieur comme à l'extérieur des murs de la prison. Quel est l'état du droit canadien en

matière carcérale? Les droits des personnes détenues sont-ils respectés dans les prisons et pénitenciers? Les alternatives à la prison sont-elles une diffusion des fonctions carcérales ou une décroissance du contrôle social? Comment s'incarne le continuum carcéral ici et ailleurs? Peut-on espérer que les réformes parviendront un jour à diminuer la surincarcération autochtone? Voilà quelques-unes des questions qui ont contribué à l'avancement des connaissances sur les théories, politiques, normes et pratiques carcérales.



## 19<sup>e</sup> PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S



1<sup>er</sup>  
JUILLET  
2023

# SÉBASTIEN LEBEL-GRENIER À LA TÊTE DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le professeur **Sébastien Lebel-Grenier** est devenu le 19<sup>e</sup> Principal et vice-chancelier de l'Université Bishop's. Il succède ainsi à Michael Goldbloom, qui était en fonction depuis 2008.

Après plus de 20 ans à la Faculté à titre de professeur, de directeur des programmes de common law et droit transnational, de vice-doyen à la recherche et aux études supérieures et de doyen, entre 2011 et 2019, le professeur Lebel-Grenier n'a toutefois pas quitté

complètement l'UdeS, puisqu'il demeure professeur associé à la Faculté et siège au Conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke.

**TOUTES NOS FÉLICITATIONS!**



# NOUVELLES PARUTIONS

## ÉDITIONS RDUS



**Marie-Hélène Dufour\***, *Le contrat d'entreprise de construction dans un contexte de grand chantier*, Sherbrooke, Éditions R.D.U.S, 2023, 656 p.

Le livre porte sur l'analyse des règles de droit civil encadrant l'exécution du contrat d'entreprise et plus particulièrement sur leur application lors de la réalisation de projets de construction dans un contexte de grand chantier. La Pre Dufour retrace, d'un point de vue juridique, l'origine des difficultés rencontrées lors de l'exécution de tels contrats.

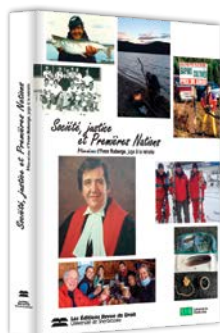
\* Professeure



Pierre Lemieux et **Antoine Pellerin\*** (dir.), *Droit administratif – doctrine et jurisprudence*, 8<sup>e</sup> édition, Sherbrooke, Éditions R.D.U.S, 2022, 1056 p.

L'ouvrage vise à dégager les grands principes du contrôle judiciaire de l'administration publique. Chacune de ses sections contient un exposé doctrinal, la reproduction de la jurisprudence fondamentale et une liste sélective d'arrêts pertinents aux points de droit abordés.

\* Diplômé

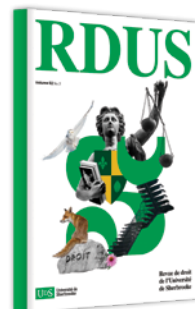


**Yvon Roberge\***, *Société, justice et Premières Nations – Mémoires d'Yvon Roberge, juge à la retraite*, Sherbrooke, Éditions R.D.U.S, 2023, 384 p.

Yvon Roberge a consacré cinq ans à la rédaction de ses mémoires. Ce juriste hors norme nous dévoile ici, dans un style vivant, adapté et souvent anecdotique, certains aspects méconnus ou obscurs de son milieu et du monde de la justice.

\* Diplômé

## REVUE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



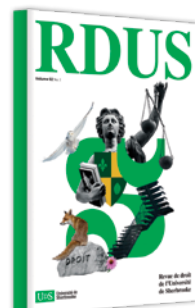
*Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, Volume 52, numéro 3, Sherbrooke, 2023, 797 p.

Le numéro publie l'avant-propos d'Andréanne Malacket et Johanne G.-Clouet, l'allocation d'ouverture de Nicholas Kasirer, la conférence d'ouverture d'Alain Roy et les articles de Régine Tremblay, Robert Leckey, Clémence Bensa et Michelle Giroux, Michaël Lessard et Marie-Andrée Plante, ainsi que la recension bibliographique de Caroline Lepage.



*Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, Volume 52, numéro 2, Sherbrooke, 2023, 312 p.

Le numéro publie les articles de Garance Navarro-Ugé, Charles Tremblay Potvin, Ugo Gilbert Tremblay, Audrey Ferron Parayre, Raphaëlle Bach, Josiane Jean, Alice Belleau-Blais, Patrick Mundler, Geneviève Parent, Morgane Leclercq, Charles Gauthier, Catherine Choquette et Benoît Grimont. Il publie également un mot d'introduction d'Andréanne Malacket et les chroniques immersives de Claudia Giroux-Gamache et Sébastien Parent, ainsi que les recensions bibliographiques de Laurence Bich-Carrière et William Guay.



*Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, Volume 52, numéro 1, Sherbrooke, 2023, 294 p.

Le numéro publie l'introduction de Yan Sénéchal et Pierre Noreau, l'allocation d'ouverture de Nicholas Kasirer, les textes de Jean-Christophe Bédard-Rubin, Raphaël Mathieu Legault-Laberge, Emmanuelle Bernheim, Florence Amélie Brousseau, Guillaume Ouellet, Pierre Pariseau-Legault et Nicolas Sallée, Valérie P. Costanzo, ainsi que les notes de recherche de Chloé Leclerc et Pierre Noreau.



*Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, Volume 51, numéros 2-3, Sherbrooke, 2022, 306 p.

Le numéro publie l'introduction de Mark Antaki, Alexandra Popovici et Marie-Andrée Plante, l'œuvre de Natascha Niederstrass ainsi que les textes de Noémie Gourde-Bouchard, Michel Boudot, Alexandra Bahary-Dionne, Bertrand Lavoie, René Lemieux, Anne-Sophie Hulin et Victor Janin.



# AUDACE ET CRÉATIVITÉ AU SERVICE DU NOTARIAT

Par Annick Poitras,  
notaire et rédactrice

Depuis sa fondation en 2022, le Pôle d'innovation notariale de l'UdeS propose des solutions pour l'avenir de cette profession du droit souvent méconnue. Son volet Innovation juridique vise à répondre à des enjeux contemporains de la profession notariale par le biais de solutions innovantes, rappelle Me **Stéphanie Sherrer** (LL.B. 2016, LL.M. 2017), notaire, coordonnatrice des volets Accès à la justice et Innovation juridique au Pôle.

Trois activités cliniques en innovation juridique ont été offertes à la Faculté de droit de l'UdeS depuis deux ans. Conçues et supervisées par le Pôle, ces ateliers ont analysé les enjeux de la conciliation intergénérationnelle et l'utilisation des nouvelles technologies par les notaires.

Au trimestre d'été 2023, Valérie Corriveau, étudiante en droit, s'est inscrite à cette activité clinique de trois crédits. « Je me suis dit que ce serait une bonne occasion d'en savoir plus sur le notariat et de faire ma part pour cette profession qui m'intéresse depuis longtemps », dit-elle.

L'enjeu étudié par Valérie et son groupe était la conciliation intergénérationnelle, « c'est-à-dire les aspects positifs ou négatifs de travailler avec des notaires ou des collègues plus jeunes ou plus âgés que soi », précise celle qui étudie maintenant à la maîtrise en droit notarial.

Afin de colliger des observations et d'élaborer des pistes de solutions aux problèmes soulevés, les personnes étudiantes devaient chacune conduire trois heures d'entrevue avec des notaires à l'aide de grilles d'analyse.

« Car pour innover, il faut nécessairement aller sur le terrain pour voir ce qui se passe », explique Miguel Aubouy, conseiller en innovation collaborative à l'UdeS qui anime ces activités en collaboration avec le Pôle.

Les personnes étudiantes qui participent à ces ateliers d'innovation juridique développent donc diverses habiletés, dont l'écoute active et la capacité à avancer

des idées librement, même si celles-ci peuvent paraître bizarres. Elles apprennent également à « prototyper » une idée rapidement, ajoute Miguel Aubouy.

« On a longtemps pensé que l'innovation consistait à avoir une idée, à s'enfermer pendant six mois pour fabriquer une maquette extraordinaire pour l'illustrer et de tenter ensuite de convaincre les autres quelle est la bonne. Mais ça ne marche pas! Il faut plutôt confronter notre idée à la réalité et à la critique pour savoir si elle peut se réaliser ou non. »

C'est pourquoi, après avoir brassé des pistes de solutions innovantes, les personnes étudiantes les confrontent à la réalité des notaires sur le terrain pour arriver à des solutions coconstruites, explique Miguel Aubouy. « C'est ce qu'on appelle la pensée design (« *design thinking* »), un concept très utilisé en entreprise, mais qui est nouveau dans le domaine académique, et encore plus en droit. D'ailleurs, je suis très admiratif de la Faculté de droit de l'UdeS, qui est une grande pionnière en innovation dans le milieu académique », souligne-t-il.

Éventuellement, les solutions qui émanent de ces activités cliniques seront mises à la disposition de la communauté notariale, qui pourra s'en inspirer afin de faire face à ces enjeux.

# PÔLE D'INNOVATION NOTARIALE



## DES NOTAIRES BRILLEN À LA CLINIQUE JURIDIQUE

Depuis l'automne 2023, des notaires ont rejoint l'équipe qui supervise les personnes étudiantes en droit à la clinique juridique la *Clé de vos droits* de l'UdeS.

« Traditionnellement, ce sont des membres du corps professoral ou des avocates ou des avocats qui encadrent les personnes étudiantes bénévoles à la clinique, explique Me Stéphanie Sherrer. Nous trouvons important que des notaires puissent aussi partager leurs connaissances élargies en droit et leurs expertises ».

Le Pôle d'innovation notariale a donc recruté deux notaires, dont Me **Mireille Tanguay** (LL.B. 2006, DDN 2006), notaire chez Paré, Tanguay Notaires, à Sherbrooke. Joindre la clinique à raison d'une demi-journée par semaine est une expérience enrichissante pour elle.

« D'abord, c'est une façon pour moi de redonner à la Faculté de droit de l'UdeS, où j'ai fait mes études en droit, dit-elle. Ensuite, c'est intéressant

d'aider les personnes étudiantes à documenter des questions juridiques diversifiées et à vulgariser l'information qui est ensuite transmise aux usagers, témoigne la notaire.

La présence de notaires à la clinique a été utile pour répondre à plusieurs des questions posées aux dix personnes étudiantes inscrites l'automne dernier à cette activité clinique de trois crédits.

Parmi elles, Miruna Rechitean, étudiante de troisième année au baccalauréat en droit. Grâce à la présence de notaires sur place, elle a notamment découvert le Registre foncier et le Registre des droits personnels et réels mobiliers. « On entend beaucoup parler de ces registres durant nos études. Les notaires superviseuses nous y ont donné accès et on a pu voir à quoi ressemble l'inscription d'une hypothèque au Registre foncier, par exemple. »

## VIRÉE AU NORD DU 55<sup>e</sup> PARALLÈLE

Autre avancée en 2024 : grâce au Pôle d'innovation notariale, une personne étudiante en droit de l'UdeS a la chance de faire un séjour d'observation dans une clinique juridique au Nunavik, où l'accès à la justice est difficile pour les communautés autochtones.

D'une durée d'environ une semaine en mars, cette activité clinique est rendue possible grâce à un partenariat entre le Pôle et l'organisme Justice Pro Bono, qui a mis sur pied une clinique juridique bénévole mobile au Nunavik. « Il y a de grands besoins en droit successoral, notamment en matière de préparation de testaments », précise Me Stéphanie Sherrer.

« La personne étudiante aura la chance d'observer ce qui se passe et d'aider aux recherches juridiques dans un environnement dépaysant sur plusieurs plans », ajoute Me Sherrer. Avant de partir, la personne étudiante doit aussi documenter l'état du droit au Nunavik.

Pour plus d'information :  
[USherbrooke.ca/droit/pole](https://USherbrooke.ca/droit/pole)





# MATIÈRE GRISE

## LA FABRIQUE D'UN DROIT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU QUÉBEC

Professeure à la Faculté de droit depuis 2022, **Anne-Sophie Hulin** est titulaire de la Chaire « Justice sociale & IA » – Fondation Abeona/ENS-PSL/OBVIA et professeure invitée à l'Université Laval.

Elle a réalisé sa maîtrise et sa thèse de doctorat en droit comparé à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Après avoir occupé le poste de directrice adjointe et de directrice de projets de recherche au Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé (Université McGill), entre 2014 et 2020, elle a enchaîné avec un postdoctorat à l'ANITI (Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute) et à la section de droit civil de l'Université d'Ottawa.

Anne-Sophie Hulin enseigne le droit des biens, le droit des personnes et des renseignements personnels ainsi que le droit des fiducies et l'administration pour autrui. Ses travaux de recherche se concentrent actuellement sur la gouvernance des données et l'encadrement de l'intelligence artificielle.

Le développement de l'intelligence artificielle (IA) constitue un sujet d'actualité au Québec, comme ailleurs au Canada et dans le monde. Si cette technologie offre de nombreuses possibilités de croissance et de développement pour les États, elle soulève toutefois des défis complexes en matière de réglementation et de gouvernance (ex. : la protection des données, le respect de la vie privée et des droits humains, le travail, l'éducation, etc.).

La prolifération des IA génératives telles que ChatGPT, Midjourney ou Suno depuis quelques mois a intensifié les craintes relatives à la place de l'IA dans notre société. Non pas que la technologie était fondamentalement nouvelle. C'est plutôt sa mise à disposition du grand public qui a mis en lumière tant le potentiel de

l'IA à intégrer l'ensemble des activités humaines que la sévérité des risques sociaux qu'elle véhicule<sup>1</sup>. En effet, si ces IA génératives élargissent drastiquement le champ des possibles, leurs utilisations massives ont intensifié certains enjeux sociaux. Par exemple, les IA génératives permettent de générer un contenu de manière réaliste, lequel peut être utilisé pour répandre de fausses informations, des articles de presse trompeurs, des discours politiques falsifiés, des commentaires de réseaux sociaux manipulateurs, et bien d'autres formes de désinformation qui peuvent ébranler le fonctionnement démocratique de la société. De même, les IA génératives soulèvent de vives préoccupations pour le secteur culturel. Outre la difficile compatibilité entre ces technologies et le droit d'auteur, les IA génératives mettent en péril la diversité des expressions culturelles, présentent le risque de perpétuer des stéréotypes, d'uniformiser la création ou encore de créer une distorsion entre l'art automatisé et l'art authentique. Fort de ces enjeux, l'encadrement de l'IA est passé du rang de question d'actualité à celui de priorité, et ce d'autant que les technologies d'IA se développent à un rythme effréné.

## UN CHANTIER EN COURS AU QUÉBEC

Sous l'initiative du ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, le Conseil de l'innovation du Québec s'est vu confier, en avril dernier, le mandat de conduire une vaste campagne de consultations publiques afin de sonder quels sont les attentes, les besoins et les défis en matière d'encadrement de l'IA au Québec. L'objectif : définir quel devrait être le cadre de gouvernance de l'IA au Québec. Ce chantier prit la forme de diverses initiatives au gré desquelles sept thématiques de réflexions ont été identifiées. J'ai codirigé l'axe 1 sur le cadre de gouvernance de l'IA au Québec, aux côtés de Sophie Larivière-Mantha, présidente de l'Ordre des ingénieurs. Notre mandat était à la fois de faire un état des lieux

du cadre de gouvernance de l'IA au Québec et d'identifier quels devraient en être les ajustements pour garantir un développement et une utilisation *plus* responsable de l'IA. Pour ce faire, nous avons auditionné durant l'été près d'une trentaine de professionnelles et professionnels, aux expertises et appartenances institutionnelles variées. Ceci nous permit de dresser une série de constats et d'émettre plusieurs recommandations à l'intention du Gouvernement<sup>2</sup>.

## ÉTAT DES LIEUX DU DROIT DE L'IA AU QUÉBEC

Très vite, une question s'est imposée durant nos travaux estivaux : est-il nécessaire que le Québec se dote d'une loi qui encadre spécifiquement le développement et l'utilisation de l'IA? Plusieurs textes de loi québécois offrent déjà un certain encadrement de l'IA (ex. : Charte des droits et des libertés de la personne, Code civil, lois sur les renseignements privés, lois professionnelles, lois en matière de travail, etc.). Toutefois, leur effectivité vis-à-vis de cas d'IA n'est pas toujours garantie. De même, le droit positif comporte plusieurs lacunes vis-à-vis des évolutions technologiques de l'IA. Par exemple, aucune disposition ne pose actuellement d'exigences spécifiques quant au contenu des jeux de données utilisés pour entraîner les algorithmes d'IA. Ces différents constats justifient qu'un consensus autour d'une loi québécoise sur l'IA s'est vite imposé entre les expertes et experts que nous avons consultés. Car, si l'éthique pose déjà les jalons d'un développement responsable de l'IA au Québec, il semblait clair pour les personnes expertes que ces normes, au pouvoir non contraignant, ne pouvaient suffire à elles seules pour pallier la sévérité des risques que soulève actuellement l'IA. Cette position des expertes et experts s'en est trouvée confortée par le fait que plusieurs gouvernements et juridictions ont récemment emboîté le pas d'une loi pour l'IA (ex. : l'Union européenne et le Canada avec le projet de loi C-27 déposé par le gouvernement fédéral).

Si quelques réserves ont pu être émises quant au risque de doublon avec le projet de loi fédérale et aux limites relatives à la répartition des compétences législatives (droit d'auteur, droit criminel), nos travaux ont mis de l'avant l'importance que le droit québécois déjà applicable à l'IA soit consolidé<sup>3</sup>, mais surtout que l'encadrement juridique de l'IA demeure aligné sur les spécificités culturelles, économiques et sociales qui caractérisent la société québécoise. Ceci nous permit ainsi d'affirmer que si une loi sur l'IA devait être adoptée au Québec, elle devrait respecter quatre grandes orientations : garantir une synergie entre l'innovation et la protection des droits des personnes, être adaptée aux spécificités du tissu économique et social québécois, demeurer alignée avec la culture juridique, démocratique et linguistique du Québec, et être le socle d'un mode de gouvernance « agile » afin de faire face à la rapidité de l'innovation technologique<sup>4</sup>.

## PROCHAINES ÉTAPES

Le 5 février 2024, le Conseil de l'innovation a dévoilé la synthèse des travaux conduits dans le cadre de la réflexion collective sur l'encadrement de l'intelligence artificielle (IA) en déposant le rapport *Prêt pour l'IA : Répondre au défi du développement et du déploiement responsables de l'IA au Québec*<sup>5</sup>. S'il contribue à mieux cerner les enjeux et les possibilités que soulève l'IA, il avance une série de recommandations à l'intention du Gouvernement avec en premier lieu celle de « lancer sans tarder les travaux qui mèneront à l'adoption d'une loi-cadre spécifiquement dédiée à encadrer le développement et le déploiement de l'IA dans la société » à l'instar de ce que nous avons recommandé dans l'axe 1. Reste à voir, au cours des prochains mois, dans quelle mesure la fabrique du droit de l'IA au Québec demeure bel et bien enclenchée.

1 Auclair et al, *Un an après l'arrivée de ChatGPT: Réflexions de l'Obvia sur les enjeux et pistes d'action possibles face à l'IA générative*, OBVIA, 2024, en ligne : <https://www.obvia.ca/ressources/un-apres-larrivee-de-chatgpt-reflexions-de-lobvia-sur-les-enjeux-et-pistes-daction-possibles-face-lia-generative>

2 L'ensemble des rapports sont disponibles en ligne : <https://conseilinnovation.quebec/intelligence-artificielle/publications-de-la-reflexion-collective/>

3 Conseil de l'innovation du Québec, *État de situation – Le cadre de gouvernance de l'IA : portrait du cadre normatif au Québec*, 2023, en ligne : [https://conseilinnovation.quebec/wp-content/uploads/2023/10/CIQ\\_cadre\\_gouvernance\\_IA\\_EDS-1.pdf](https://conseilinnovation.quebec/wp-content/uploads/2023/10/CIQ_cadre_gouvernance_IA_EDS-1.pdf)

4 Hulin et al, *Le cadre de gouvernance de l'IA. Dossier thématique n 1*, Conseil de l'innovation du Québec, février 2024, en ligne : <https://conseilinnovation.quebec/wp-content/uploads/2024/02/T1-DossierThematique-1.pdf>

5 En ligne : [https://conseilinnovation.quebec/wp-content/uploads/2024/02/Rapport\\_IA\\_CIQ.pdf](https://conseilinnovation.quebec/wp-content/uploads/2024/02/Rapport_IA_CIQ.pdf)

Par Roxanne Alam



**Roxanne Alam** (LL.M. 2023) est actuellement candidate à la profession notariale. Après avoir travaillé dans les domaines du droit de la propriété intellectuelle et du litige, l'aspect entrepreneurial l'a amenée vers le notariat. Elle travaille actuellement à l'étude Juri Agro, dans la région de Lanaudière, qui se spécialise en droit agricole. Elle aspire à développer une expertise dans les domaines des procédures devant la CPTAQ, de la fiscalité et du droit corporatif.

## ENTREVUE AVEC ME BIANCA BARIL

# POURQUOI PAS? OSER TRACER SON PROPRE CHEMIN EN NOTARIAT



Je me stationne et je vérifie à nouveau mon GPS afin de m'assurer que je suis bel et bien à la bonne adresse. Je me trouve face à une structure d'acier entourée d'une multitude de travailleurs en mouvement munis de casques rigides et de vestes fluo. J'entends à travers les vitres de mon véhicule les grondements des moteurs et les crissements de l'échafaudage en construction. Est-ce bien l'endroit où je dois rencontrer Me Baril?

Une jeune femme coiffée d'une queue de cheval apparaît au volant d'un imposant *pick-up* noir et me fait signe de la main. J'enfile la veste de sécurité qu'elle me tend, bien que je me sente un peu dépaysée d'amorcer notre discussion sur la pratique notariale nichée entre une grue et d'énormes machines. Me **Bianca Baril** (LL.B. 2013, DDN 2014, PRD 2019), tout en manipulant le drone qu'elle dirige de loin, semble parfaitement à l'aise. Elle m'explique qu'elle a été uneoureuse des bolides et de tout « ce qui a un moteur » depuis sa tendre enfance. Ainsi, sa présence dans le domaine de la construction peut sembler être un dénouement de carrière naturel.

Pourtant, cette confiance envers l'avenir de sa carrière est le fruit du choix, après mûre réflexion, de se ressaisir, de s'écouter et de prendre la décision courageuse de se réorienter en conjuguant la pratique de sa profession avec ses passions.

Elle me détaille son quotidien, et, pour la énième fois depuis mon entrée dans le programme de maîtrise en droit notarial, je

découvre un type de pratique notariale qui m'était jusqu'à ce moment méconnu. Me Baril s'occupe à temps plein et agit de façon exclusive pour un seul client; elle est conseillère juridique interne pour GMI Construction.

Au fil de notre discussion, nous avons remarqué que malgré les différences dans nos parcours, nous avons un très gros point en commun. Après avoir tenté de trouver notre épanouissement en empruntant les sentiers battus du droit, nous avons, toutes deux, décidé de nous lancer dans une pratique notariale caractérisée comme « non traditionnelle. »

C'est ce sentiment d'altérité face à la vision limitée du rôle que peut jouer un notaire, que je partageais, qui a poussé Me Baril et tant d'autres notaires à redéfinir ce que peut être la pratique notariale.

Ce n'est pas que je croyais cela impossible, mais plutôt que je n'imaginai point une si grande variété d'options possibles avant d'avoir eu l'opportunité de discuter directement avec tant de professionnels qui ont su adapter la pratique du notariat à leur vision, et non l'inverse.

Je suis enthousiasmée de constater que l'avenir de la pratique du notariat, loin d'être réfractaire, est flexible et offre la possibilité d'être adaptée non seulement à chaque client, mais à chaque notaire. Oui, votre notaire peut vous accompagner dans les domaines habituellement envisagés (droit immobilier, testaments, mandats de protection, liquidation de successions, etc.), mais il peut aussi, notamment, devenir votre allié à long terme dans la finalisation d'une





---

*« Je suis enthousiasmée de constater que l'avenir de la pratique du notariat, loin d'être réfractaire, est flexible et offre la possibilité d'être adaptée non seulement à chaque client, mais à chaque notaire. »*

---

ou plusieurs transactions commerciales, votre député à la l'Assemblée nationale, votre greffier municipal, votre maire, le professionnel qui représente vos intérêts de façon totalement partielle devant un tribunal administratif (tel que la *Commission de protection du territoire agricole*), votre conseiller juridique interne et même, bientôt, votre juge!

Plutôt que se conformer, Me Baril a décidé de prendre le risque de se lancer *hors-piste* et a tracé son propre chemin en notariat. Elle s'est posé la question audacieuse *Pourquoi pas?* et a été accueillie à bras ouverts. J'espère donc que le parcours de Me Baril et de tant d'autres confrères et consœurs vous invite non seulement à élargir votre vision de la pratique notariale, mais aussi à vous poser exactement la même question.

**POUR  
VISIONNER  
L'ENTREVUE**



# NOUVELLES PARUTIONS

## AUTRES ÉDITEURS



Marie Galarneau et **Pierre Duchaine\***, *L'examen des titres immobilier*, 5<sup>e</sup> éd., Montréal, Éditions Yvon Blais, 2022, 960 p.

L'ouvrage se veut un outil proposant des éclairages et des pistes de réponse pratiques à des situations rencontrées par l'examineur de titres. Les solutions qui y sont exposées n'ont pas la prétention d'être absolues; elles correspondent toutefois à l'état actuel du droit et tiennent compte de la jurisprudence et des tendances doctrinales récentes.

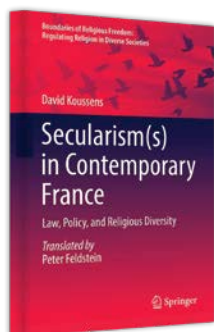
\* Chargé de cours



Yvan Lamonde et **Guillaume Rousseau\*** (dir.), *La loi sur la laïcité de l'État : approfondissements et suites*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, 216 p.

Les auteurs et autrices de cet ouvrage collectif décortiquent les fondements de la *Loi sur la laïcité de l'État* (loi 21). Ils analysent plus particulièrement ses aspects juridiques et philosophiques, et sa réception au Québec et au Canada. Ils abordent ensuite plus largement la notion de laïcité en traitant de la place de la laïcité à l'école, du droit des femmes à l'égalité et des écoles privées religieuses.

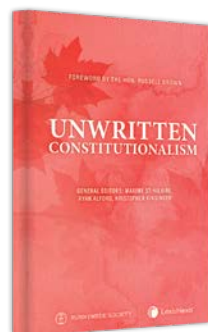
\* Professeur



**David Koussens\***, *Secularism(s) in Contemporary France. Law, Policy, and Religious Diversity*, Berlin, Springer, 2023, 177 p.

Ce livre s'attache à l'analyse de terrains variés (lutte contre les « sectes », prise en charge des salaires de certains membres des clergés par l'État, fonctionnement des aumôneries, place de la religion dans l'entreprise privée, financement des édifices culturels, etc.) pour défendre la thèse selon laquelle il n'y a pas de laïcité française, mais bien une pluralité de modèles de laïcité française.

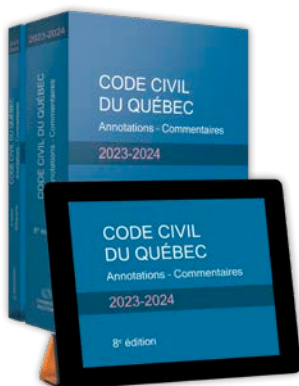
\* Professeur



**Maxime St-Hilaire\***, Ryan Alford et Kristopher Kinsinger (dir.), *Unwritten Constitutionalism*, Montréal, LexisNexis, 2023, 300 p.

Préfacé par l'honorable Russell Brown, l'ouvrage regroupe les articles publiés à la suite du symposium de la Runnymede Society intitulé *Le principe non écrit du constitutionnalisme dans la jurisprudence canadienne*. Il explore le sujet de l'insatisfaction face à l'état de la méthodologie d'interprétation constitutionnelle en droit canadien.

\* Professeur



Benoît Moore (dir.), Alain Roy, **Andréanne Malacket\***, Julie Biron, Élise M. Charpentier, Jérémie Torres-Ceyte, **Sébastien Lancôt\***, Catherine Piché et Maya Cachecho, *Code civil du Québec : annotations, commentaires 2023-2024*, 8<sup>e</sup> édition, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2023, 2032 p.

En plus de mettre à jour les dispositions du *Code civil du Québec*, les lois connexes et les commentaires, l'ouvrage fait peau neuve. En effet, son format a été quelque peu agrandi et les bibliographies ont été publiées dans un volume distinct. Le texte intégral de la *Loi sur le divorce* a été ajouté à la fin du volume, de même que certains extraits de législations connexes.

\* Professeure et professeur



**Nathalie Vézina\***, *La responsabilité contractuelle et les silences du législateur*, Montréal, Éditions Thémis, 2023, 52 p.

L'ouvrage présente le texte de la 24<sup>e</sup> conférence Albert-Mayrand, intitulée *La responsabilité contractuelle et les silences du législateur* et prononcée par la professeure Nathalie Vézina.

\*Professeure



**Thomas Windisch\***, *La désobéissance civile mode(s) d'emploi*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Diké, 2023, 284 p.

Cet ouvrage tente d'expliquer et de comprendre l'évolution des discours théoriques portant sur la désobéissance civile à partir d'une conception post-moderne de l'obéissance au droit.

\* Chargé de cours



## MOT DU PRÉSIDENT DE L'ADDUS

Chères amies diplômées,  
Chers amis diplômés,

Il y a quelques mois, j'apprenais que notre président sortant, Me **Alexandre McCormack** (LL.B. 2005), ne comptait pas renouveler son mandat à la présidence de notre belle et grande association. Alexandre fut notre président pendant de nombreuses années, en plus d'être celui qui m'a accueilli comme administrateur dans son équipe en 2019. Je tiens à le remercier chaleureusement en votre nom pour sa grande contribution au rayonnement de notre association et à son dévouement aux cours des dernières années. Je remercie également **Josée Perreault** (LL.B. 1997), qui occupait le poste de coordonnatrice au développement professionnel à la Faculté de droit jusqu'à tout récemment et qui a accepté un nouveau rôle au sein du Service des stages et du développement professionnel de l'Université à l'automne 2023. Josée était membre de notre conseil et a maintes fois fait le pont entre l'ADDUS et la Faculté, toujours de bon conseil. Merci Alexandre et Josée!

Je souligne aussi l'entrée en poste de la professeure **Marie-Pierre Robert** à titre de doyenne de notre Faculté et je remercie le professeur et doyen sortant **Louis Marquis** (LL.B. 1986) pour son appui. L'ADDUS, c'est

un réseau de plus de 12 000 membres aux horizons et parcours professionnels aussi uniques que leur nombre, certes, mais c'est aussi un important moteur (ou batterie!) pour la Faculté. Nous sommes fiers d'y avoir étudié et nous sommes maintenant fiers de pouvoir y contribuer, que ce soit avec le projet de grande bibliothèque il y a quelques années, la rénovation plus récente du centre judiciaire, la contribution constante de nos membres à l'enseignement et à l'amélioration des programmes ou encore le développement de la nouvelle Aire Juris et du programme de mentorat étudiant-diplômé.

Pour la nouvelle année qui débute et la réalisation des projets en cours, nous comptons sur l'arrivée de Me **Valéry Gauthier** (LL.B. 2018), Me **Charles Dallaire** (LL.B./MBA 2022) ainsi que **Julie Maurice** (LL.B. 2005) au sein du conseil d'administration. Plusieurs événements sont en préparation actuellement, dont le retour des traditionnels déjeuners-causeries. Je vous invite à nous suivre sur les réseaux sociaux et à ne pas hésiter à nous écrire directement également.

Continuons de créer des liens riches et de nous impliquer pour des causes qui nous tiennent à cœur. En mon nom et au nom de l'ADDUS, je vous souhaite une excellente année 2024.

Au plaisir de vous croiser très bientôt!

Me **Jean-Christophe Imbeau** (LL.B./MBA 2019)  
Président de l'Association des diplômées et diplômés en droit  
de l'Université de Sherbrooke (ADDUS)



# LA RÉALISATION DE SOI PASSE AUSSI PAR LA PHILANTHROPIE

Par Émilie Lefort



Dans le cadre de sa Grande Campagne de financement *Choisir de changer l'avenir*, l'Université de Sherbrooke est fière de pouvoir compter sur l'appui de coprésidents facultaires qui rayonnent dans leur communauté. Découvrons la vision philanthropique de **Maxime Dea** (LL.B. 2006) et les liens qui l'unissent à l'UdeS.

---

*« Je considère l'engagement comme une responsabilité sociale. »*

*– Maxime Dea*

---

« Je considère l'engagement comme une responsabilité sociale. Mobiliser un groupe de gens engagés pour aller plus vite, plus loin, ensemble. Et lorsque l'on s'implique, on reçoit tout autant que l'on donne. L'idée de s'investir dans notre communauté permet de s'accomplir, autant professionnellement que personnellement », croit le vice-président, Relations d'affaires de l'équipe CDPQ mondial à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Au-delà de la satisfaction que procure l'engagement envers une cause, Maxime Dea est convaincu que la philanthropie agit comme un liant dans une société en santé.

L'implication de Maxime Dea dans son milieu s'est traduite de plusieurs façons au cours de sa vie. « J'étais déjà engagé dans mon parcours académique. J'ai été président de différentes associations étudiantes, notamment l'Association des étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke. Après mes études, j'ai aussi été président du conseil d'administration de Déclic, un organisme qui venait en aide aux jeunes adultes en difficulté. »

Originaire de Montréal, Maxime Dea a décidé d'étudier à Sherbrooke après que son frère, étudiant en médecine à l'UdeS, l'ait convaincu de « s'expatrier » en Estrie. Son passage sur le campus sherbrookoïse a changé sa vie.

« L'université est une période charnière de notre vie de jeune adulte. À cause des valeurs qui nous sont enseignées, mais aussi des liens d'amitié qui se créent. Tout ça influencera grandement le jeune professionnel qu'on deviendra. »

Après ses années à Sherbrooke, Maxime Dea a poursuivi ses études à l'Université Queen's et à l'Université de Cambridge. Il a ensuite cumulé plus de 15 ans d'expérience dans les secteurs public, juridique et réglementaire. Avant de se joindre à la CDPQ en mars 2021, il a travaillé pour le gouvernement du Canada pendant près de dix ans, notamment à titre de chef de cabinet de plusieurs ministres et de conseiller principal du premier ministre Justin Trudeau.

Quand l'UdeS a approché Maxime Dea pour sa Grande Campagne, il n'a pas hésité. « Je leur dois la personne que je suis. Alors c'était évident, quand on m'a demandé de rejoindre l'équipe, que je devais redonner à une institution qui m'a tant donné. C'est même honnêtement un honneur de faire mon humble part. »

Maxime Dea a toujours favorisé et été motivé par la force du groupe, sur le terrain comme dans la vie. Il partage les valeurs de l'UdeS, que ce soit la santé, l'innovation, la diversité et l'environnement. « Comme jeune papa de deux enfants et ancien chef de cabinet de celui qui est maintenant le ministre fédéral de l'environnement, le sort de la planète et les changements climatiques sont des aspects qui me tiennent particulièrement à cœur. »

« Ce genre de campagne de financement n'arrive pas tous les ans. C'est une belle occasion de s'assurer que les cohortes qui nous succèdent aient une aussi belle expérience que celle qu'on a pu vivre grâce à d'autres, passées avant nous, qui avaient redonné », conclut celui qui croit que l'engagement rend heureux.



# CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS ENTREPRENEURIAL

Originaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, **Jean-Christophe Imbeau** (LL.B./MBA 2019) est un fier diplômé en droit et au MBA de l'Université de Sherbrooke. Avocat en droit des affaires au sein du cabinet d'avocats BCF s.e.n.c.r.l. à Montréal, il souhaite aujourd'hui redonner à l'Université qui lui a donné des ailes pour la suite de son parcours. Président de l'Association des diplômées et diplômés en droit de l'Université (ADDUS) depuis novembre dernier, il demeure profondément attaché à sa Faculté ainsi qu'à ses valeurs humaines et orientées sur les aspects pratiques qui l'ont fait choisir Sherbrooke. Impliqué dans sa communauté depuis son jeune âge, Jean-Christophe s'est démarqué et a certainement marqué ses collègues lors de son parcours universitaire par son sens inné des affaires et son désir constant d'aider et d'appuyer les personnes qui le côtoient. Il a, entre autres, cofondé Jeunesse Enrichie à Sherbrooke, un organisme à but non lucratif ayant pour mission d'augmenter la littératie financière chez les plus jeunes. En plus d'être président de l'ADDUS, Jean-Christophe est également membre bénévole du cabinet de campagne de la Faculté dans le cadre de la campagne majeure de l'Université.

### SUIVRE SON INSTINCT ET FONCER

En guise de reconnaissance envers sa Faculté, Jean-Christophe a choisi de créer le Fonds entrepreneurial Imbeau-Larouche, qui permettra aux étudiants fréquentant la Faculté et ayant des projets entrepreneuriaux de pouvoir compter sur l'aide du Fonds dans le cadre de la mise en place et du développement de leur projet. Que ce soit un projet à saveur artistique, sociale, environnementale ou encore technologique, par exemple, le Fonds permettra aux étudiantes et étudiants de la Faculté de droit de soumettre leur candidature en vue de bénéficier d'un appui financier et ainsi augmenter les chances de réalisation de leur projet. « Actuellement, on entend beaucoup parler des entreprises et des projets ayant besoin de repreneurs, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre, et c'est d'ailleurs très bien. Il y a plusieurs personnes et groupes intéressés par ce genre de projet de relève partout au Québec et ailleurs et on verra très certainement une consolidation dans les prochaines années. Mais il ne faut pas pour autant perdre de vue ou encore négliger les débats et les nouvelles idées - notamment à caractère social - et l'esprit entrepreneurial se manifeste souvent très tôt.

Je pense que les étudiants en droit sont les personnes tout indiquées pour sortir des sentiers battus, s'élever au-dessus de ce qui peut sembler évident et débattre et lancer de nouvelles idées », mentionne-t-il. « J'aurais moi-même pu et dû faire et donner beaucoup plus lorsque j'en avais la chance, mais il n'est pas trop tard, et j'espère humblement que ce don en motivera d'autres à se lancer et accomplir ce que je n'ai moi-même pas accompli » a-t-il tenu à préciser.

### MONTRER L'EXEMPLE

Comme plusieurs autres personnes diplômées, Jean-Christophe trouve important que la communauté juridique et les diplômés se mobilisent pour appuyer leur Faculté. Il croit que certains le trouveront peut-être fou de faire un don à son âge, mais au contraire, il souhaite lancer un appel. « J'invite les jeunes diplômés qui ont envie, tout comme moi, de faire une différence, à ne pas attendre et à contribuer à la hauteur de leur moyen au Fonds entrepreneurial ou aux autres projets de la Faculté qui leur sont chers. Peut-être qu'une personne choisira et connaîtra Sherbrooke, grâce à ça », conclut-il tout sourire.

# NOMINATIONS À LA MAGISTRATURE

**Nadia Bérubé** (LL.B. 1998) a été nommée juge à la Cour du Québec pour la Chambre criminelle et pénale à Montréal. Auparavant, elle exerçait au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

**Marie Cossette** (LL.B. 1990) a été nommée juge de la Cour supérieure du Québec dans le district de Québec. Avant sa nomination, elle était associée principale chez Norton Rose Fulbright Canada LLP à Québec.

**Alex Dalpé** (LL.B./M.Sc. biologie 2008) a été nommé juge à la Cour du Québec pour la Chambre criminelle et pénale à Laval. Depuis 2021, il exerçait sa profession au Service de police de la Ville de Montréal.

**Annie Émond** (LL.B. 1998, DDN 1999) a été nommée juge à la Cour supérieure du Québec dans le district de Montréal. Avant sa nomination, elle était une avocate exerçant seule à Montréal.

**Lucie Joncas** (LL.B. 1991, LL.M. 2001) a été nommée juge à la Cour du Québec pour la Chambre criminelle et pénale à Montréal. Depuis 1999, elle exerçait sa profession au sein du cabinet Joncas, Nourai, Roy, Massicotte.

**Catherine-Valérie Levasseur** (LL.B. 2006) a été nommée juge à la Cour du Québec pour la Chambre criminelle et pénale à Trois-Rivières. Depuis 2021, elle était directrice des bureaux d'aide juridique de Drummondville et de Victoriaville.

**Geneviève Marchand** (LL.B. 2005) a été nommée juge à la Cour du Québec pour la Chambre de la jeunesse et la Chambre criminelle et pénale de Shawinigan. Depuis 2018, elle exerçait sa profession en pratique privée.

**Patrick Ouellet** (LL.B. 1998) a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec dans le district de Montréal. Avant sa nomination, il était associé chez Woods s.e.n.c.r.l. à Montréal.

**Alexandre Tardif** (LL.B. 2004, J.D. 2004) a été nommé juge à la Cour du Québec pour la Chambre criminelle et pénale à Sherbrooke. Depuis 2021, il était associé au sein du cabinet FDT avocats.

**Eleni Yiannakis** (LL.B. 1996) a été nommée juge à la Cour supérieure du Québec dans le district de Montréal. Auparavant, elle était associée chez IMK LLP à Montréal.

---

## IN MEMORIAM

**Claude Pinard** (LL.L. 1959), juge à la retraite, est décédé le samedi 13 janvier 2024 à l'âge de 90 ans. Premier diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke à accéder à la magistrature, Claude Pinard a été nommé juge à la Cour du Québec en 1972, une fonction qu'il a occupée jusqu'à sa retraite en 2004.



**Zeina Abou-Chacra** (LL.B./MBA 2021) s'est jointe au cabinet Cain Lamarre.

**Alex Archambault** (LL.B. 2003) a inventé le premier remonte-pente électrique portatif.

**Josée Audet** (LL.B. 1987) a été nommée membre du Tribunal administratif du travail.

**Mohammadhossein Bahramdaryabeigi** (LL.B. 2020) fait maintenant partie de l'équipe de spécialistes en droit des affaires au bureau de Montréal du cabinet DS Avocats.

**Marilou Baillargeon** (LL.B./MBA 2017) s'est jointe au cabinet Cain Lamarre.

**Marc Beaudry** (LL.B. 1996) travaille au cabinet Resolys à Montréal.

**Ève Bernier** (LL.B. 2021) a rejoint l'équipe de la santé du CIUSSS à titre d'avocate.

**Étienne Bisson-Michaud** (LL.B. 2005) a été nommé cochef du groupe Litige et règlement des différends de Novalex.

**Simon Bouthillier** (LL.B. 2017, MBA 2018) a été sélectionné parmi les *100 personnalités excellentes* du Magazine Entreprendre.

**Colin Braziller** (LL.B. 2021, J.D. 2021) est avocat en droit municipal au service d'assistance juridique de la Fédération québécoise des municipalités.

**Gianluca Campofredano** (LL.B. 2013, LL.M. 2016) a cofondé, en mars 2020, le cabinet d'avocats Boavista Services Juridiques Inc. avec Aurélia Berger-Lefebvre.

**Nicolas Cantin** (LL.B. 2010) a joint le cabinet Beauvais Truchon.

**Étienne Carey** (LL.B. 2022) s'est joint au groupe de droit des affaires chez Lavery, à Montréal.

**Jean-Philippe Caron** (LL.B. 2011), avocat au cabinet Calex, est responsable de l'action collective à l'encontre du jeu vidéo *Fortnite* d'Epic Games.

**Jean Charest** (LL.B. 1980) a reçu la *Foreign Policy Association Medal*, la plus haute distinction pour appuyer l'apport d'un individu à un meilleur discernement des affaires internationales.

**François Charette** (LL.B. 1990) a été nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général par intérim de la Commission de la construction du Québec.

**Vincent Chiara** (LL.B. 1984), président fondateur du Groupe Mach, a accueilli la 8<sup>e</sup> édition de l'exposition *Le Montréal du futur*.

**Maude Colpron** (LL.B./MBA 2020) s'est jointe au cabinet McMillan en droit des affaires, axé sur les fusions et acquisitions.

**Marie-Josée Corriveau** (DESS DPS 2000) a été nommée sous-ministre associée à la Justice.

**Yannick Crack** (LL.B. 1996) a été nommé chef de l'exploitation au cabinet Therrien Couture Joli-Cœur.

**Catherine Daigle** (LL.B. 2010) est procureure au DPCP pour le bureau des affaires de la jeunesse.

**Audrey-Julie Dallaire** (LL.B. 2004) a été nommée associée au sein du groupe Droit immobilier chez Fasken, à Montréal.

**Julie Delaney** (LL.B. 1998, LL.M. 2001) a été nommée présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU).

**Elizabeth Groleau** (LL.B. 2018) a rejoint Dunton Rainville, en tant qu'avocate, et pratique le litige civil et commercial.

**Isabelle Hamel Hébert** (LL.B. 2015) a conçu *Article 23* en 2019; il s'agit de la première école d'auto représentation au Québec.

**Jasmine Huard** (LL.B. 2022) est sociétaire au sein du groupe de droit immobilier du cabinet KRB.

**Audrey Joly** (LL.B. 2011), associée et directrice de la place d'affaires de Laval du cabinet TCJ, a été nommée administratrice de la Fondation scolaire de Laval.

**Daniel Jouis** (LL.B. 1984) a été nommé membre du Tribunal administratif du travail.

**Sara Korhani** (LL.B. 2012) a rejoint BCF en tant qu'avocate en litige civil et commercial, ainsi qu'en droit de la restructuration, de la faillite et de l'insolvabilité.

**Alex Labelle** (LL.B. 2022) a rejoint le cabinet Bélanger Sauvé à Montréal.

**Karine Lalonger** (LL.B. 2014) est cheffe de la division contentieux au sein de l'administration municipale de la Ville de Mirabel.

**Marie-Claude Laquerre** (LL.B. 2009, DDN 2010) a été nommée membre du Conseil de la magistrature; elle devient ainsi la première à y représenter la profession notariale.

**Yannick Lauzon** (LL.B. 2021, MBA 2022) est avocat fiscaliste chez Panorama Fiscalité corporative inc.

**Émilie Lavoie** (LL.B. 2017) revient travailler pour Bombardier à Montréal.

**Vanessa Leblanc** (LL.B./MBA 2009) a rejoint Norton Rose Fulbright en tant que directrice principale des talents juridiques par intérim.

**Patricia Lefebvre** (LL.B. 2001, DESS PRD 2004) a été nommée directrice des affaires juridiques à la Société de transport de Montréal (STM).

**Gabrielle Lemay** (LL.B. 2007), **Geneviève Bernier** (LL.B. 2007) et **Jessyca Duval** (LL.B. 2010) s'envoleront vers le Sénégal en mars 2024 pour participer au Rose Trip, un défi sportif de randonnée pour les femmes.

**Nicolas Lemelin** (LL.B. 2017) a reçu le prix Relève d'Excellence lors de la soirée gala du congrès annuel de l'Association des Jeunes Barreaux de Région.

**Vinh Nguyen** (LL.B. 2014), spécialiste en cybersécurité et cybercriminalité, s'est joint au cabinet Henri & Wolf.

**Divya Patel** (J.D. 2019) s'est jointe au groupe de droit des affaires du cabinet DS Avocats.

**Yan Perreault** (LL.B./MBA 2013) a été nommé directeur de la place d'affaires de Sherbrooke.

**Jessica Pilote-Boissé** (LL.B./MBA 2018) a été nommée avocate en litige civil et commercial au cabinet BCF.

**Michel P. Synnott** (LL.M. 1993) a été nommé président de conseil de discipline par le conseil des ministres.

**Noémie Raza** (LL.M. PRD 2017) a été nommée directrice du cabinet PRDSA pour lequel elle travaille depuis 2012.

**Chantal Robert** (LL.B. 1991) est directrice des ressources humaines et affaires juridiques à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

**David Robinson** (LL.B. 2002) a été nommé conseiller juridique senior pour le contentieux Shoiry Blouin d'Industrielle Alliance Assurance auto et habitation inc.

**Camille Rochefort Racicot** (LL.B. 2019) est procureure aux poursuites criminelles et pénales pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales.

**Magalie Roux** (LL.B. 2021) est fiscaliste et stagiaire en droit au bureau de Québec du cabinet DS Avocats.

**Alain R. Roy** (LL.B. 1999) été nommé président du Bureau d'audiences publiques en environnement. Il est également chargé de cours au programme de maîtrise en droit notarial de l'UdeS.

**Danièle Roy** (LL.L. 1979) est conseillère à la présidence à l'Union internationale des avocats.

**Raoul Aimé Saint-Éloi** (LL.B. 2019) est avocat junior au cabinet Endlex.

**Valérie Savard** (LL.M. 2009) est associée en droit médical et blessures corporelles au cabinet Tremblay Bois Avocats à Québec.

**Alexandra Sorrentino** (LL.B. 2019) et **Mihaela Roussimova** (LL.B. 2015) ont joint l'équipe de litige du cabinet Avens.

**Sylvain Toupin** (LL.B. 1985) s'est joint à Langlois Avocats après 12 ans de pratique au sein du cabinet Cain Lamarre.

**Sophie Truesdell-Ménard** (DESS PRD 2022) a été nommée *Fellow* du Collège canadien des avocats de la construction. Elle est fondatrice de l'organisme Garde tes cheveux.

**Catherine Windisch** (LL.B. 2021) s'est jointe au cabinet Cain Lamarre.

**Mélanie Anna Zawahiri** (LL.B. 2008) a rejoint le cabinet Dufour Mottet.



# Les changements de demain s'amorcent dès aujourd'hui

Découvrez les  
projets inspirants  
en droit de la  
Grande Campagne



[UDonS.ca](https://udonS.ca)

**UDS**

Université de  
Sherbrooke